

البنك التونسي الكويتي
Banque Tuniso-Koweïtienne



**RAPPORT ANNUEL
AU TITRE DE L'EXERCICE
2022**



Sommaire	Numéro de page
I- Activités et résultats	4
1- Exposé sur l'activité, la situation et les résultats de la société	5
1-1- Une brève description de l'activité de la société au cours du dernier exercice :	5
1-2- La situation et les performances de la société au cours du dernier exercice :	19
1-3- Une description des principaux risques auxquels la société est confrontée	24
1-4- Les progrès réalisés	29
1-5- Description des objectifs et moyens mis en œuvre et positionnement de la société vis-à-vis de la concurrence	57
1-6- Les résultats de l'activité et son évolution	61
2- L'évolution de la société et de ses performances au cours des 5 dernières années	65
3- Les événements importants survenus entre la date de clôture de l'exercice et la date à laquelle le rapport a été établi.	70
4-Evolution prévisible et perspectives d'avenir	72
5- Activité en matière de recherches et développement	80
6- Les changements des méthodes d'élaboration et de présentation des états financiers	83
II- Participation	85
1-L'activité des sociétés dont elle assure le contrôle	86
2- Les prises de participation ou les aliénations	86
III- Actionariat	87
1- Renseignements relatifs à la répartition du capital et des droits de vote	88
2- Information sur les conditions d'accès à l'assemblée générale	89
3- Le rachat d'actions , nature et cadre légal de l'opération	89

SOMMAIRE

Sommaire	Numéro de page
IV- ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION	90
1-Composition du conseil d'administration	91
1- Règles applicables à la nomination et au remplacement des membres du Conseil d'administration ou du Conseil de surveillance	91
2- Principales délégations en cours de validité accordées par l'Assemblée Générale aux organes d'administration et de direction	94
3- Rôle de chaque organe d'administration et de direction	94
4- Comités spéciaux et rôle de chaque comité	97
5- Les fonctions et les activités principales exercées par les administrateurs dans d'autres sociétés	102
6- Les participations des administrateurs dans d'autres sociétés	103
V- Le titre en bourse	104
1-L'évolution des cours de bourse et des transactions depuis la dernière assemblée générale.	105
2- Déroulement des opérations de rachat et les effets que cette opération a engendrés.	105
VI- Affectation du résultat	106
1- Bref rappel des dispositions statutaires concernant l'affectation des résultats	107
2- Le tableau d'évolution des capitaux propres ainsi que les dividendes versés au titre des trois derniers exercices	109
VII- Contrôle des comptes	110
VIII- GESTION DES RESSOURCES HUMAINES :	112
IX- Elements de contrôle interne	115

ACTIVITÉS ET RÉSULTATS



**1-1-UNE BRÈVE DESCRIPTION
DE L'ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ
AU COURS DU DERNIER
EXERCICE**



Contexte international

- ❖ Dans son dernier rapport sur les perspectives économiques mondiales, publié en janvier 2023, la Banque Mondiale (BM) a révisé à la baisse ses perspectives de croissance économique mondiale à 1,7% en 2023, soit 1,3 point de pourcentage de moins que pour ses prévisions du mois de juin 2022, contre 2,9% estimée pour l'ensemble de l'année 2022. Cette baisse qui a concerné 95% des pays avancés et 70% des pays émergents et en développement s'explique principalement, par la hausse plus forte que prévu de l'inflation, entraînant ainsi une augmentation plus accentuée des taux directeurs des banques centrales pour la contenir et ce outre les effets de la guerre en Ukraine sur l'activité économique mondiale ainsi que la baisse des investissements.
- ❖ L'économie mondiale a été sensiblement ralentie en 2022 (2,9% contre 5,9% en 2021), suite au déclenchement de la guerre en Ukraine et les perturbations qui en ont suivies, ainsi que du resserrement généralisé des politiques monétaires, ayant sensiblement affecté la demande mondiale.
- ❖ Par ailleurs, la BM prévoit un net ralentissement du taux de croissance dans les économies avancées à 0,5% en 2023 contre des prévisions antérieures de 2,2% et 2,5% réalisé en 2022, avec notamment une croissance faible aux États-Unis (0,5% prévue en 2023 contre 1,9% un an plus tôt) et nulle dans la Zone Euro (revenant de 3,3% en 2022 à 0% en 2023).

Tableau: Evolution de la croissance économique (En %)

Régions	Année 2021	Année 2022	Actualisations du mois de juillet 2022		Actualisations du mois de janvier 2023	
			2023	2024	2023	2024
Monde	5,9	2,9	3,0	3,0	1,7	2,7
Pays développés	5,3	2,5	2,2	1,9	0,5	1,6
Etats-Unis	5,9	1,9	2,4	2,0	0,5	1,6
Zone Euro	5,3	3,3	1,9	1,9	0,0	1,6
Japon	2,2	1,2	1,3	0,6	1,0	0,7
Pays émergents	6,7	3,4	4,2	4,4	3,4	4,1
Chine	8,1	2,7	5,2	5,1	4,3	5,0
Inde	8,7	6,9	7,1	6,5	6,6	6,1
Brésil	5,0	3,0	0,8	2,0	0,8	2,0
Russie	4,8	-3,5	-2,0	2,2	-3,3	1,6
Afrique du Sud	4,9	1,9	1,5	1,8	1,4	1,8

Contexte national (1/2)

- ❖ Le PIB a enregistré, en glissement annuel et en termes réels, une progression de 2,9% au cours du troisième trimestre de 2022, contre 1,7% au cours de la même période une année auparavant, reflétant des évolutions mitigées pour les différents secteurs de l'économie.
- ❖ En décembre et en moyenne mensuelle, appréciation du dinar tunisien vis à vis de l'euro (3.311 DT) et aussi vis-à-vis du dollar US (3.115 D)
- ❖ Pour l'ensemble de l'année 2022, les estimations tablent sur un ralentissement de la croissance économique, soit un niveau de +2,2% contre +4,3% une année auparavant, sous l'effet des retombées persistantes de la crise sanitaire et des répercussions de la crise russo-ukrainienne sur l'activité des différentes branches de l'économie conjuguées à la baisse de la production du secteur des industries extractives.
- ❖ L'activité industrielle manufacturière exportatrice a montré une certaine résilience, en 2022, face à un environnement extérieur difficile marqué par les retombées de l'invasion de l'Ukraine ayant affecté la demande étrangère, ainsi que la hausse des prix des intrants

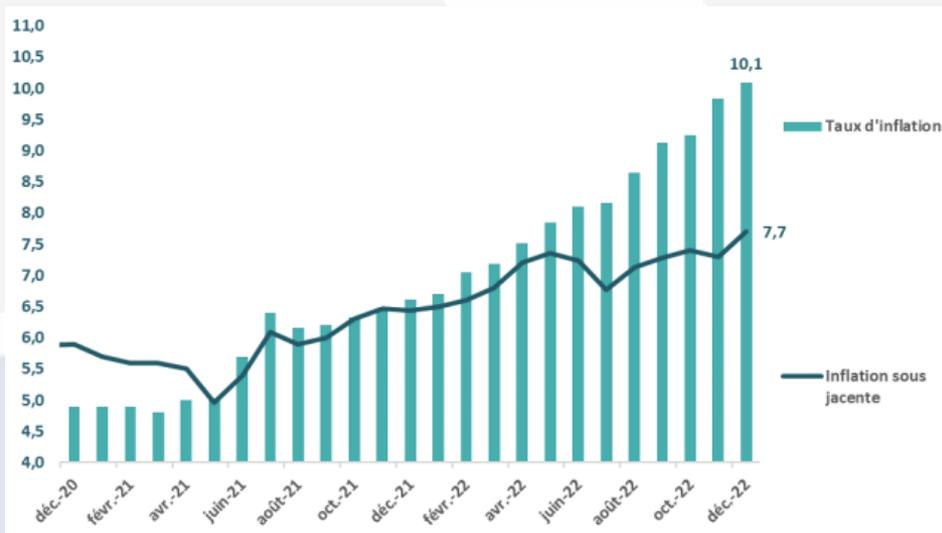
- ❖ L'année 2022 a été clôturée avec un déficit commercial de l'ordre de 25 216 MD contre 16 210.7 MD pour l'année 2021, ainsi le taux de couverture a perdu 4.7 points pour s'établir à 69.5% contre 74.2%



- ❖ Concernant le commerce extérieur comparé à l'année 2021, les exportations ont enregistré une hausse de 23.4% durant l'année 2022, qui a touché le secteur énergétique (49.9%), celui des mines phosphates et dérivés (56.1%),
- ❖ Quant aux importations, elles sont en hausse de 31.7% en passant de 62 864 MD en 2021 à 82 789.2 MD en 2022, en raison de la hausse excessive des importations des produits énergétiques qui est de l'ordre de 83.1%, des matières premières et demi produits (33%) des biens de consommation (13.8%) et des importations des biens d'équipement (12%).

Contexte national (2/2)

- ❖ Le taux d'inflation continue à galoper pour atteindre 10.1% en décembre 2022 contre 9.8% en novembre et 6.6% en décembre 2021 et ce en raison de l'accélération du rythme des hausses des prix d'habillement et chaussures et des prix des biens et services divers. En moyenne sur toute l'année 2022, le taux d'inflation est de l'ordre de 8.3% contre 5.7% pour l'année 2021 et 5.6% en 2020.



Source: INS

- ❖ Les échanges des produits énergétiques sont en progression de 83.1% pour les importations et de 49.9% pour les exportations entre l'année 2022 et l'année 2021.
- ❖ Pour l'année 2022, les exportations des produits miniers et phosphatés sont en hausse de 56.1% en termes de variation annuelle
- ❖ La production des industries extractives a été marquée par une forte contraction qui a touché, essentiellement, les secteurs des mines (-19,9%) et de l'extraction du pétrole et du gaz naturel (-13,6), alors que la valeur ajoutée du secteur de la construction a baissé de 3,3%
- ❖ le taux de chômage, au cours du troisième trimestre de 2022, s'est stabilisé au même niveau de celui du trimestre précédent, soit 15,3%, contre 16,1% enregistré au premier trimestre de l'année et 16,2% au dernier trimestre de 2021. Pour sa part, le nombre de chômeurs a connu un fléchissement, revenant de 626,1 mille au deuxième trimestre de 2022 à 613,6 mille au troisième trimestre

1

Changement de la structure des actionnaires:

- L'actionnaire STB BANK a cédé sa participation de 5% à l'établissement MT ELLOUMI.

2

Dossier de contrôle fiscal

- La BTK LEASING a fait l'objet d'une vérification fiscale approfondie en matière d'impôt sur les sociétés, d'acomptes provisionnels, de TVA, de retenues à la source, de TFP, du FOPROLOS, de TCL, de contribution sociale de solidarité, de contribution conjoncturelle au titre de la période allant du 1er janvier 2015 au 31 décembre 2021.
- Les impôts réclamés par l'administration fiscale le 28/12/2022 s'élèvent à 6 338 593 DT dont 4 323 999 DT en principal et 2 014 594 DT des pénalités de retard.
- Une autre notification portant sur la taxation d'office reçue le 28/12/2022 à travers l'application d'une pénalité de 8% sur les encaissements espèces effectués en 2017, 2018 et 2019 au motif qu'ils n'ont pas été portés au niveau de l'annexe 6 de la déclaration d'employeur desdits exercices. Cette pénalité s'élève à 2 981 005 DT, sachant que la BTK LEASING a déposé d'une manière spontanée et volontaire ces déclarations rectificatives avant l'intervention de l'administration fiscale.

La BTK LEASING a envoyé le 08/02/2023 et le 26/01/2023 une réponse motivée rejetant la majorité des chefs de redressement soit 90% du montant total de la notification aux résultats de vérification fiscale en plus de la taxation d'office.

Le suivi du dossier aura lieu avec l'administration fiscale, et ce en se basant sur la réponse motivée rejetant la majorité des chefs de redressement

Compte tenu de la réponse motivée rejetant la majorité des chefs de redressement aux alentours de 90% ainsi que les avis des avocats qui sont en faveur de la BTK LEASING à propos des chances d'obtenir un jugement favorable par rapport aux deux principaux chefs de redressement (Cession des créances et la déclaration d'employeur), le résultat de l'exercice 2022 est élaboré sur la base d'une dotation aux provisions pour risques et charges de 1 million de dinars au titre des risques éventuels relatifs au dossier du contrôle fiscal.

3 Analyse des chiffres clés

- Le taux d'impôt de l'année 2022 est à hauteur de 39% compte tenu de la révision de la contribution sociale et solidaire (CSS) à 4% au lieu de 1%. Cette disposition a été instaurée par la loi de finances 2023,
- Le taux de réalisation budgétaire des mises en force est de l'ordre de 110,7%. Les MEF réalisées en 2022 s'élèvent à 143 MDT contre un budget annuel de 129 MDT.
- Une augmentation du total bilan de 30 MDT soit 13,6% passant 221 MDT fin décembre 2021 à 251 MDT à fin décembre 2022.
- Les créances de leasing ont maintenu une croissance continue de l'ordre de 39 MDT, soit une progression continue de 20% passant de 193 MDT à fin décembre 2021 à 232 MDT à fin décembre 2022
- La rubrique « Produits de Leasing-Chiffre d'affaires » affiche une augmentation de 4,8 MDT soit 19% passant de 25,2 MDT à fin décembre 2021 à 30 MDT à fin décembre 2022. Le taux de réalisation budgétaire des produits de leasing s'élève à 100,6%
- Augmentation plus accélérée des produits de leasing par rapport aux charges financières
- Les produits nets de leasing « PNL » ont augmenté de 2,6 MDT soit 21,7% passant de 12,9 MDT à fin décembre 2021 à 15,6 MDT à fin décembre 2022, sous l'effet d'un bon dynamisme commercial et d'une bonne maîtrise des charges financières. Le taux de réalisation budgétaire des PNL s'élève à 102% contre un taux de réalisation des charges financières de 98%
- La rubrique salaires et compléments de salaires affiche une augmentation de 9,7% passant de 3,7 MDT à fin décembre 2021 à 4,1 MDT à fin décembre 2022. Cette augmentation s'explique principalement par l'augmentation sectorielle salariale.

3 Analyse des chiffres clés

- La rubrique autres charges d'exploitation affiche une augmentation de 15,7% passant de 1,8 MDT à fin décembre 2021 à 2,1 MDT à fin décembre 2022. Cette augmentation expliquée principalement par les effets compensés suivants:
 - ❑ Augmentation de jeton de présence de 78 KDT soit 95% passant de 82 KDT en 2021 à 160 KDT en 2022,
 - ❑ Augmentation des charges de la sous rubrique « Rémunérations d'intermédiaires et honoraires » de 17 KDT et ce suite à l'effet compensé suivant:
 - ✓ la mission d'audit technique informatique (SMART SKILL) pour 31 KDT, il s'agit d'une mission ponctuelle pour la sécurité informatique contre la cyberattaque détectée en janvier 2022.
 - ✓ Augmentation règlementaire des honoraires d'audit Selon l'arrêté du 29 avril 2022, le nouveau barème de calcul des honoraires d'audit des comptes est applicable pour les exercices ouverts à partir du 1er janvier 2021. Ce nouveau barème a engendré une augmentation de 12 000 DT des honoraires CAC (Effet double pour les exercices 2021 et 2022).
 - ✓ Augmentation conventionnelle de 20 000 DT des honoraires CAC (Effet double pour les exercices 2021 et 2022)
- ❑ Augmentation de la TCL suite à l'augmentation du chiffre d'affaires
- Reprises sur les suspens bancaires de 78 KDT et ce suite à la mission d'apurement des suspens antérieurs à 2012.

4

Nouvelle circulaire 2022-01 du 01 mars 2022 : Prévention et résolution des créances non performantes

- Une nouvelle circulaire de la Banque centrale de Tunisie (N° 2022-01 du 1er mars 2022 portant sur la prévention et la résolution des créances non performantes) institue l'obligation pour les banques et les établissements financiers d'évaluer systématiquement la viabilité de la situation des débiteurs, et ce durant tout le cycle de vie de la créance,
- D'après la circulaire de la BCT, les établissements, dont la part des engagements bruts non performants dans le total des engagements sur base individuelle est supérieure ou égale à 7%, doivent élaborer une stratégie écrite de résolution des créances non performantes visant à réduire ces créances en termes de volume, de nombre et d'ancienneté pour atteindre une part inférieure à 7%, et ce dans un horizon raisonnable ne dépassant pas dans tous les cas 5 ans à partir de l'année 2022.
- La BTK LEASING a communiqué le 01/06/2022 une feuille de route validée par l'organe d'administration avec un calendrier précis pour le respect des dispositions de la circulaire ;
- La BTK LEASING a communiqué en décembre 2022, la stratégie de résolution des créances classées et le plan opérationnel de sa mise en œuvre. La Banque Centrale de Tunisie se prononcera sur la soutenabilité de cette stratégie ;
- Un rapport annuel validé par l'organe d'administration sur les résultats de l'activité de résolution des créances non performantes ainsi que tout changement intervenu sur la stratégie de résolution sera communiqué à la BCT au plus tard fin avril de l'année 2023.

5 Mise en place de logiciel de recouvrement et contentieux « Prolease »

- Dans le cadre du projet de mise en place de l'application Recouvrement et Contentieux, la Direction Générale de la BTK LEASING a lancé depuis avril 2022 un chantier de mise en place de logiciel sur une période de 6 mois dont la mise en place a été effectuée en 6 principales étapes:
 - 1- Etablissement du retroplanning et phase du projet
 - 2- Cadrage de projet et fixations des fonctionnalités cibles
 - 3- Ecriture des scripts d'importation des données.
 - 4- Installation, cahier de recette, tests (USER)
 - 5- Formation
 - 6- Passage en mode production.
- Ce projet de mise en place de cette application a été engagé depuis le 22/04/2022 à travers un chantier de spécification des fonctionnalités et de fiabilisation des données clients.
- Dans un premier temps, ce système est destiné à simplifier la gestion de recouvrement amiable et contentieux, et les relations avec les partenaires de la BTK LEASING (Avocat, Huissier notaire..).
- Dans un second temps, la solution informatique devra faciliter la gestion de recouvrement et être utilisé par l'ensemble des intervenants. Cette application assurera une communication efficace entre les différents intervenants et garder trace de tous les échanges et arrangements avec les clients afin de pouvoir établir des statistiques de relance et des actions de recouvrement.

6 Provision pour Risques & charges

La société BTK LEASING a un processus de recensement de l'ensemble des risques auxquels elle est exposée. Ce processus permet de cartographier et d'évaluer d'une manière fiable la valeur des provisions pour risques et charges à constater à la clôture de l'exercice.

7 Radiation des créances

Courant l'exercice 2022, la BTK Leasing a procédé à la radiation des créances totalisant un engagement de 2 633 040 DT. Ces opérations ont été autorisées par le conseil d'administration du 13/12/2022.

8

- ❖ Etude stratégique pour la mise en place d'une nouvelle activité « Factoring »

L'étude stratégique porte sur les axes suivants:

- Présentation du marché de Factoring en Tunisie
- Chiffres clés du secteur
- Cadre légal & juridique vis-à-vis de la BCT
- Business modèle économique
- Tarification moyenne de l'activité de Factoring
- Organigramme cible de l'activité de factoring
- Retro-planning de mise en place de l'activité de factoring
- Analyse SWOT

Actuellement, la BTK LEASING est en train de vérifier avec la BCT les prérequis pour la mise en place du produit de factoring,

9

Renforcer les synergies avec la BTK Bank à travers notamment la commercialisation de produit leasing dans le réseau d'agences BTK BANK

- Des actions de formation ont été effectués par l'équipe de la BTK LEASING pour les chargés et les chefs d'agence de la BTK BANK,
- Mise en place d'un plan de communication Packaging de l'offre à travers des actions publicitaires (radio, Roll up au sein des agences BTK BANK)
- Fixation des objectifs pour le réseau de la BTK BANK,



10

Recouvrement des créances « Gestion pour compte »:

Cette mission a pour objet de charger une société de recouvrement pour agir au nom de la BTK LEASING pour le recouvrement des créances anciennes en impayées

La consultation couvre les créances suivantes :

- Créances échues sans encours financiers,
- Aucun encaissement n'a été effectué depuis 2 ans;
- Année de dernière mise en force : 2018 et antérieurs

La BTK ELASING a préparé un cahier des charges retraçant la démarche à suivre pour le choix de la société de recouvrement. Sur cette base, on a consulté 14 sociétés de recouvrement

Sur la base des critères fixés dans le cahier des charges et dans la commission de dépouillement, l'offre de la société « **Global RECOUVREMENT** » a été retenue

Conformément aux dispositions de l'article 4 de la circulaire BCT 2006-01 du 28 mars 2006, la BTK LEASING a envoyé une lettre à la BCT portant sur le renforcement de l'activité recouvrement à travers l'externalisation partielle de cette activité, se rapportant à la phase recouvrement amiable et pré-judiciaire des créances douteuses, tout en gardant le contrôle de la société sur tout le processus externalisation.

11

Mise en place de service Call center Phonix (Partie intégrée dans le logiciel de recouvrement «Prolease»:

L'outil « Call center » permettra à la BTK LEASING notamment:

- 1- La possibilité de traitement de grand nombre de clients, sans grands moyens humains et logistiques.
- 2- Le suivi de l'historique d'appels & des actions réalisées avec chaque client. Ce qui permettra un suivi rapide, daté selon promesse de paiement et relance si promesse non tenue (le client va rapidement comprendre que tant que le règlement n'est pas réalisé, il sera relancé sans relâche avant la prochaine échéance, jusqu'à obtention du passage pour règlement).



12 Actualisation des contrats de leasing

Suite à une analyse approfondie des contrats actuels des sociétés de leasing, une mise à jour du contrat de leasing sera mis en place après validation par un avocat.

13 Renforcement de la phase de connaissance client: Lors de la mise en place d'un crédit-bail et/ou lors du déclenchement des procédures judiciaires: - *Investigations économiques-*

La BTK LEASING est en train de négocier un éventuel partenariat qui porte sur des investigations économiques lors de la mise en place d'un nouveau crédit-bail et/ou lors du déclenchement des procédures judiciaires.

L'investigation économique comporte une situation détaillée de l'actif et du passif d'un prospect et/ou client en contentieux, client ou tout autre intervenant dans l'environnement de l'entreprise (ensemble d'enquêtes patrimoniales sur l'entité morale et son représentant légal).

La société propose aussi un scoring de solvabilité client et de recouvrabilité en cas d'impayés.

Cette démarche permettra à la BTK LEASING d'examiner et de maîtriser le risque de crédit et de contre partie.

15

Transition vers les normes IFRS:

Dans le cadre de la conduite du projet d'adoption des normes IFRS conformément à la décision de l'Assemblée Générale du Conseil National de la Comptabilité du 06/09/2018 fixant l'entrée en vigueur de l'application des normes IFRS pour le 01/01/2021 ainsi que la circulaire du BCT n°2020-01 du 31 janvier 2020, la BTK Leasing a établi une feuille de route et un plan stratégique lui permettant la mise en place des Normes Internationales d'Information Financière (IFRS).

A cet effet, la BTK Leasing est engagée dans un projet commun avec la BTK Bank pour la mise en place des normes IFRS, et ce dans un processus qui s'articule au tour des phases suivantes :

- Sensibilisation & plan de formation de tous les intervenants
- Diagnostic des divergences et analyse GAP
- Diagnostic du système d'information
- Simulation d'impact des normes IFRS
- Fiabilisation des données
- Mise en place du système de notation interne
- Backtesting des paramètres de calcul de la provision IFRS 9
- Implémentation et suivi : Production des comptes en IFRS & établissement d'un manuel comptable en normes IFRS,

❖ Transition vers les normes IFRS:

- Des ateliers de travail et des Workshop ont été effectués en interne au sein de la BTK Leasing et avec l'équipe Price sur tous les volets de l'IFRS

- Des chantiers de fiabilisations ont été engagés par la BTK Leasing sur le système d'information notamment: Segmentation des clients, Secteur d'activité des clients, SNI..
- Un rapport de simulation d'impact est en cours de finalisation en collaboration avec le cabinet Price.
- **Fixation des paramètres du calcul de la provision IFRS 9 (PD):** Vu que le logiciel de notation interne n'est pas encore opérationnel, la détermination des taux de défaut s'appuie sur l'historique mensuel de l'encours de crédits par rapport aux encaissements (y compris les impayés) pour une profondeur de données de N années (N varie généralement entre 3 et 7 ans).
- **Fixation des paramètres du calcul de la provision IFRS 9 (LGD):** La LGD est calculée sur la base de la perte économique en cas de défaut compte tenu du taux de récupération des créances douteuses,
- ❖ **Intervention du cabinet Price: Mission d'accompagnement**
 - Le cabinet PWC est en train d'établir un rapport pour la simulation d'impact des normes IFRS à base consolidée BTK Bank. Après discussion avec les différents responsables du cabinet Price, il s'est avéré que la mission d'accompagnement ne couvre que l'établissement des comptes en IFRS à base consolidé. Les comptes individuels de la BTK Leasing ne sont pas couverts par la transition vers les normes IFRS sachant que la BCT a demandé une simulation d'impact pour les comptes individuels de la BTK Leasing.
 - Les opérations intergroupe ne sont pas concernées par la mission d'accompagnement,
 - *L'équipe de Projet de la BTK Leasing a pris en charge les travaux de simulation d'impact des opérations intergroupes, ainsi que l'établissement des comptes en IFRS,*
 - *Nous sommes en train de consulter d'autres cabinets afin de poursuivre le chantier de mise en place des normes IFRS*

16

❖ Mission d'audit:

L'audit interne de la BTK Leasing a en date du 25 octobre 2021 chargé le cabinet externe « Delta » pour effectuer une mission d'audit des processus engagements.

En Mars 2022, la BTK LEASING a reçu une version DRAFT du rapport.

En Juillet 2022, l'audit interne a effectué une mission sur le domaine de la conformité de la BTK LEASING

17

❖ Prise en charge par la BTK LEASING des travaux de mise en place des dispositions de la **Circulaire BCT 2021-05** relative à la gouvernance:

La BTK LEASING a pris en charge les travaux prévus par la circulaire 2021-05.

❖ Evénements postérieurs à la clôture :

Aucun évènement n'est survenu postérieurement à la date d'arrêté et à la date de publication des états financiers jusqu'à la date d'aujourd'hui, ayant des incidences sur la situation financière et sur le résultat de l'exercice clos au 31 décembre 2022.

01 | 1-2-LA SITUATION ET LES PERFORMANCES DE LA SOCIÉTÉ AU COURS DU DERNIER EXERCICE



Rubriques en dinars	Notes	31 décembre	31 décembre
		2022	2021
A C T I F			
Liquidités et équivalents de liquidités	5	974 441	62 590
Placements à court terme	6	10 500 000	20 500 000
Créances issues d'opérations de leasing	7	232 196 386	193 510 092
a- Créances sur contrats mis en force		230 279 145	192 800 329
b- Créances sur contrats en instance de mise en force		1 917 241	709 763
Placements à long terme	8	3 874 635	3 313 494
Valeurs immobilisées		1 015 230	1 226 680
a- Immobilisations incorporelles	9	549 015	779 346
b- Immobilisations corporelles	10	466 215	447 333
Autres actifs	11	2 939 622	2 684 943
a- Prêts au personnel		431 451	342 121
b- Charges reportées		467 364	438 214
c- Autres		2 040 807	1 904 608
Total de l'actif		251 500 315	221 297 800
P A S S I F			
Concours bancaires et dettes rattachées	12	536 924	2 987 206
Emprunts et dettes rattachées	13	187 438 823	156 570 627
Dettes envers la clientèle	14	3 324 256	4 409 599
Fournisseurs et comptes rattachés	15	18 483 235	21 107 044
Autres passifs	16	3 228 955	2 635 606
a- Provisions pour passifs et charges		1 150 000	150 000
b- Autres		2 078 955	2 485 606
Total du passif		213 012 193	187 710 082
C A P I T A U X P R O P R E S			
Capital		25 000 000	25 000 000
Réserves		5 749 390	4 854 136
Résultats reportés		2 733 202	427 341
Résultat de l'exercice		5 005 530	3 306 239
Total des capitaux propres	17	38 488 122	33 587 716
Total passif et capitaux propres		251 500 315	221 297 800

ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN
Arrêté au 31 décembre 2022

Rubrique	Au 31 décembre 2022	Au 31 décembre 2021
Engagements donnés	43 202 963	32 464 838
Opérations de leasing	7 702 220	11 254 216
Intérêts à courir sur emprunts obligataires	8 960 572	14 240 840
Intérêts à courir sur emprunts bancaires	26 540 171	6 969 782
Engagements reçus	74 373 973	57 730 886
Garanties réelles reçues des clients	14 698 869	8 367 759
Intérêts à échoir sur contrats de Leasing	59 675 104	49 363 127

Rubriques en dinars	Notes	Période du 1er janvier au 31 décembre 2022	Période du 1er janvier au 31 décembre 2021	VAR 2022 & 2021	VAR %
Intérêts et revenus assimilés sur opérations de leasing		28 734 970	24 177 932	4 557 038	18,8%
Autres produits sur opérations de leasing		1 295 951	1 038 596	257 355	24,8%
Total des produits de leasing	18	30 030 921	25 216 528	4 814 393	19,1%
Charges financières nettes (*)	19	(14 441 806)	(12 293 465)	(2 148 340)	17,5%
Produits des placements	20	57 798	24 110	33 688	139,7%
PRODUIT NET DE LEASING		15 646 914	12 947 173	2 699 741	20,9%
Charges de personnel	21	(4 135 684)	(3 770 664)	(365 021)	9,7%
Autres charges d'exploitation	22	(2 132 276)	(1 843 594)	(288 682)	15,7%
Dotations aux amortissements des immobilisations propres	23	(618 427)	(612 601)	(5 826)	1,0%
Total des charges d'exploitation		(6 886 388)	(6 226 859)	(659 529)	10,6%
<i>Coefficient d'exploitation (charges des structures / PNL</i>		44,01%	48,09%	-4,08%	-8,5%
RESULTAT D'EXPLOITATION AVANT PROVISIONS		8 760 526	6 720 314	2 040 212	30,4%
Dotation aux provisions pour dépréciations des créances leasing	24	(2 213 601)	(1 087 419)	(1 126 182)	103,6%
Dotation aux provisions pour risques divers	25	(1 101 732)	(383 125)	(718 607)	187,6%
RESULTAT D'EXPLOITATION		5 445 193	5 249 769	195 424	3,7%
Autres gains ordinaires	26	25 926	91 906	(65 980)	-71,8%
Autres pertes ordinaires					
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT		5 471 119	5 341 675	129 445	2,4%
Impôt sur les bénéfices	27	(465 590)	(1 723 436)	1 257 846	-73,0%
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOT		5 005 530	3 618 239	1 387 291	38,3%
Eléments extraordinaires	28		(312 000)	312 000	-100,0%
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		5 005 530	3 306 239	1 699 291	51,4%
Effets des modifications comptables (net d'impôt)					
RESULTAT APRES MODIFICATIONS COMPTABLES		5 005 530	3 306 239	1 699 291	51,4%

(*) Données retraitées pour les besoins de la comparabilité

Rubrique	Notes	Période du 1er janvier au 31 décembre 2022	Période du 1er janvier au 31 décembre 2021
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles			
Encaissements reçus des clients		151 450 098	128 858 868
Décaissements pour financement de contrats de leasing		(157 924 476)	(105 323 893)
Sommes versées aux fournisseurs & autres créditeurs		(4 452 662)	(4 016 984)
Sommes versées au personnel y compris les taxes rattachées		(4 302 826)	(3 922 285)
Acquisition/cession placement a court terme		10 000 000	(20 500 000)
Intérêts payés		(15 729 301)	(12 089 444)
Impôts et taxes payés		(7 281 707)	(5 671 151)
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles		(28 240 874)	(22 664 888)
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement			
Décaissements liés à l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles		(69 792)	(207 595)
Encaissements liés à la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles		-	1 438
Décaissements liés à l'acquisition d'immobilisations financières		(1 000 000)	(500 000)
Encaissements liés à l'acquisition d'immobilisations financières		446 000	759 861
Flux de trésorerie nets affectés aux activités d'investissement		(623 792)	53 703
Flux de trésorerie provenant des activités de financement			
Encaissement suite à l'émission d'actions			(500 000)
Dividendes et autres distributions			80 832 200
Encaissements provenant des emprunts		104 038 257	(59 765 844)
Remboursement d'emprunts		(71 882 565)	
Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement		32 155 692	20 566 356
Variation de trésorerie		3 291 026	(2 044 829)
Trésorerie en début de période		(2 715 128)	(670 299)
Trésorerie à la clôture de la période	29	575 898	(2 715 128)

01 | 1-3-PRINCIPAUX RISQUES AUXQUELS LA SOCIÉTÉ EST CONFRONTÉE



❖ Gestion du risque de crédit et risque de contrepartie

Les prises de décisions de financement leasing sont soumises à différents critères tant qualitatifs que quantitatifs. De plus, le crédit-bail, activité principale de la BTK LEASING est couvert en terme de risque de crédit par le bien objet du financement qui reste la propriété de la société jusqu'à la fin du contrat. Et malgré cela, les garanties réelles sont aussi prises pour la majorité des matériels spécifiques (supérieur à un montant de 50 mD)

❖ Les Risques financiers : (risque de liquidité, risque de taux et risque de change)

La gestion des risques financiers couvre en premier lieu le risque de liquidité et en second lieu les risques de taux et de change. Le risque de liquidité est suivi d'une manière permanente dans la mesure où il apparaît comme point régulier dans l'ordre de jour des instances (Comité des Risques et conseil d'administration).

➤ Le comité ALM a pour rôles :

- Le Suivi et le contrôle de l'adéquation entre la Maturité des Ressources et la Maturité des Emplois.
- Le suivi de la Gestion des Emprunts et de la Trésorerie
- Le suivi du risque de taux et du risque de liquidité
- Suivi du spread de leasing

La BTK ELASING n'est pas exposé au risque de change (une seule ligne de crédit extérieure BEI a été couverte contre le risque par Tunis Ré). Par contre La BTK LEASING est exposée au risque de taux comme toute les sociétés de Leasing de la place puisque les loyers sont à un taux fixe alors que les ressources sont à un taux variables et fixes. La politique adoptée par la BTK ELASING pour réduire ce risque consiste à privilégier les ressources à taux fixes qui représentent 72% du total ressources au 31 décembre 2022.

❖ Pilotage des risques opérationnels :

Le dispositif de maîtrise des risques opérationnels s'appuie sur les éléments fondamentaux suivants:

➤ **La cartographie des risques opérationnels avérés et potentiels**

Ce recensement a pour but d'identifier, d'évaluer, de classer, de comparer et de hiérarchiser les risques susceptibles d'impacter une ligne de métier et / ou un Etablissement.

Les travaux de cartographie sont validés par le Comité des Risques.

Les risques à fort impact ou dont la maîtrise apparaît insuffisante font l'objet d'un plan d'actions dédié. Enfin, les risques susceptibles d'avoir un impact financier dépassant un certain seuil (montant défini par l'établissement) font systématiquement l'objet d'une revue complémentaire.

➤ **Le recensement des incidents avérés**

L'alimentation de la base incident est la clé de voûte du dispositif de maîtrise de risques opérationnels.

Son périmètre d'alimentation est étendu : toutes les activités de l'Etablissement sont concernées et aucun seuil financier de remontée des incidents n'est retenu.

❖ Pilotage des risques opérationnels :

Cette base incidente des risques opérationnels a pour objectifs de :

- ✓ Accompagner les utilisateurs dans la gestion des incidents sur leurs périmètres propres, en facilitant notamment le suivi des plans d'actions définis,
- ✓ Caractériser les incidents, en évaluant les impacts financiers associés,
- ✓ Analyser l'évolution des profils de risque en utilisant notamment les reportings dédiés,
- ✓ Disposer de tableaux de bord de pilotage des risques opérationnels,
- ✓ Collecter et conserver un historique des données permettant de répondre aux critères d'agrément Bâle II

L'impact financier d'un incident déclaré doit être :

- ✓ Chiffré, dès lors que la perte se retrouve directement en comptabilité,
- ✓ Estimé, par la méthode des coûts dans les autres cas (par exemple, un incident informatique pourra être quantifié par les jours / hommes nécessaires à sa résolution).

La base des incidents des risques opérationnels doit régulièrement faire l'objet d'un contrôle à posteriori par le Responsable des risques opérationnels afin de s'assurer de la qualité et de l'exhaustivité des données.

❖ Risque de blanchiment des capitaux et de financement du terrorisme

Au sujet de la sécurité financière, le principal fait marquant de l'année, est l'entrée en production de la solution Vneuron à travers les applications ; Reis KYC et Reis AML. À cet effet ladite solution nous a fourni un apport considérable sur le plan de l'identification et l'évaluation des risques LAB-FT et ce conformément aux dispositions de la circulaire 2017-08 tel que modifiée et amendée par la circulaire BCT 2018-09.

Description du dispositif ;

Le dispositif général de la conformité en matière de LAB-FT a été automatisé à travers la mise en place de la solution Vneuron et il est en fait composé des fonctionnalités suivantes ;

- Le module KYC en 5 modèles (Placement par rapport à KSIOP en position en FrontOffice)
- Un processus automatisé pour l'identification des BE
- Un module de gestion électronique des données GED
- Un module de filtrage des clients avant l'entrée en relation
- Un module de balayage de toute la base clients (Le lancement soit programmé, soit à la demande)
- Un module de profilage des clients avant l'entrée en relation (2 modèles de profilage)
- Un module de WF décisionnel sur les entrées en relation (Un système de validation des clients jugés à risques élevées) qui fait intervenir selon les cas : la conformité, la gestion des risques, le juridique, l'exploitation et la Direction Générale (En cas d'arbitrage et en cas de validation des clients de type PPE)
- Un module automatisé pour la gestion des alertes AML (Implémentation de 9 scénarios)

01 | 1-4-LES PROGRÈS RÉALISÉS



Evolution des principaux chiffres 2022

Total engagements : 269 394



Encours financiers: 234 686



Taux d'actifs accrochés



Résultat net: 5 005



Produits d'exploitation- CA



PNL 15 646



Dotations risques divers: 1 101



Coût du risque: 2 214
dont la provision collective 466
KDT



Coefficient
d'exploitation 44%



Réalisations & budget des mises en force à fin décembre 2022

- **Taux de réalisation par agence sans défalcation des MEF du réseau BTK BANK**
- Le taux de réalisation budgétaire des agences existantes et le réseau de la BTK est de l'ordre de 110,66%
- Les agences Nabeul, Montplaisir et Sousse ont atteint l'objectif avec un taux de réalisation respectivement de 136,77%, 126,03% et 119,96%

Chiffres en DT

Agences	Réalisation MEF 12 mois 2022	Budget annuel 2022	Taux de réalisation
Montplaisir	66 795 803	53 000 000	126,03%
Sousse	27 591 397	23 000 000	119,96%
Sfax	22 038 183	23 000 000	95,82%
Nabeul	16 412 291	12 000 000	136,77%
Gabes	7 356 161	8 000 000	91,95%
Réseau BTK	2 560 459	10 000 000	25,60%
Total général	142 754 294	129 000 000	110,66%

Evolution des mises en force par secteur d'activité

Evolution des mises en force par secteur d'activité (en nombre de dossiers et en montants) :

Chiffres en DT

Répartition par secteur (en DT)	31/12/2022				31/12/2021				31/12/2020			
	Nombre	Montant	Nombre En %	Montant En %	Nombre	Montant	Nombre En %	Montant En %	Nombre	Montant	Nombre En %	Montant En %
Agence de location de voitures	214	33 066 394	13%	23%	140	20 845 286	10%	20%	70	9 146 920	6%	11,40%
Autres services	364	30 291 399	22%	21%	332	24 306 803	23%	23%	236	22 134 140	20%	27,70%
Agriculture	445	24 845 293	27%	17%	451	21 694 584	31%	21%	362	16 261 042	31%	20,30%
Commerce	331	20 027 605	20%	14%	312	17 766 061	21%	17%	300	16 694 059	26%	20,90%
Industries agroalimentaires	50	10 346 686	3%	7%	23	5 265 362	2%	5%	28	2 134 495	2%	2,70%
Autres industries	88	7 718 560	5%	5%	91	6 271 095	6%	6%	92	6 740 823	8%	8,40%
Agences de voyage	58	6 969 881	4%	5%	52	5 721 015	4%	5%	26	2 778 522	2%	3,50%
BTP	75	6 554 108	5%	5%	52	3 888 049	4%	4%	55	4 003 163	5%	5,00%
Tourisme	30	2 934 368	2%	2%	1	28 143	0%	0%	1	72 267	0%	0,10%
Mises en force	1 655	142 754 294	100%	100%	1454	105 786 397	100%	100%	1170	79 965 430	0%	100%

Evolution des MEF par type de matériel

Evolution des mises en force par secteur d'activité (en nombre de dossiers et en montants) :

Répartition par secteur (en DT)	31/12/2022				31/12/2021				31/12/2020			
	Nombre	Montant	Nombre En %	Montant En %	Nombre	Montant	Nombre En %	Montant En %	Nombre	Montant	Nombre En %	Montant En %
Matériel roulant	1 593	126 908 449	96%	89%	1 414	97 765 009	97%	92%	1 132	69 880 148	97%	87,40%
Equipement	56	13 349 356	3%	9%	32	6 575 859	2%	6%	31	8 276 256	3%	10,30%
Immobilier	6	2 496 489	0%	2%	8	1 445 529	1%	1%	7	1 809 025	1%	2,30%
Mises en force totales	1 655	142 754 294	100%	100%	1 454	105 786 397	100%	100%	1 170	79 965 430	100%	100%

Classification des engagements & couverture en garantie & valeur du matériel

- Les engagements de la BTK LEASING s'élèvent 269 MDT au 31/12/2022 contre 229 MDT au 31/12/2021, soit une nette amélioration de 40 MDT soit 17%.

Aperçu sur la VRN (VM nette de décote): La valeur de réalisation attendue est considérée comme étant une garantie reçue qui vient en déduction des engagements clients classés C2, C3 et C4 lors du calcul de la provision.

Les principes retenus pour l'appréciation de la valeur de réalisation attendue des biens loués sont les suivants:

- Matériel standard : Valeur d'origine avec une décote de 20% par an.
- Matériel spécifique : Valeur d'origine avec une décote de 40% par an.
- Immeubles : Valeur d'origine avec une décote de 5% par an,

Classe du risque (*)	Total engagements brut au 31.12.2022	Garantie réelle 31.12.2022	Valeur de réalisation attendue 31.12.2022
C0	201 010 320	9 749 189	219 171 477
C1	31 709 723	3 262 384	30 277 552
C2	4 927 550	449 185	3 691 486
C3	2 816 611	0	1 947 888
C4	28 899 776	1 238 112	4 713 943
Total général	269 363 980	14 698 869	259 802 345

Masse douteuse	36 643 937		
----------------	------------	--	--

Taux de CDL	13,60%		
-------------	--------	--	--

Évolution des engagements du 31/12/2017 au 31/12/2022

- Le taux de CDL (Actifs non performants) s'élève à 13,60% au 31/12/2022 contre 15,1% au 31/12/2021
- Amélioration du rendement du portefeuille des créances classées par des actions de recouvrement ciblées ce qui a engendré une baisse de taux de CDL a passé de 27,03% fin décembre 2017 à 22,05% fin décembre 2018, à 16,96% fin décembre 2019, 15,12% fin 2021 et 13,60% fin 2022.
- Le budget de CDL pour l'année 2022 est de l'ordre de 14,93% contre un taux de CDL réalisé de 13,60%. On a gagné 1,33%

Classe de risque en DT	Total engagements au 31.12.2017	Total engagements au 31.12.2018	Total engagements au 31.12.2019	Total engagements au 31.12.2020	Total engagements au 31.12.2021	Total engagements au 30.06.2022	Total engagements au 30.09.2022	Total engagements au 31.12.2022
C0	98 148 236	127 066 280	141 482 775	148 103 535	164 642 808	176 095 804	185 273 016	201 010 320
C1	64 519 800	29 741 421	25 595 929	23 102 599	29 869 823	32 922 915	34 690 389	31 709 723
Total engagement des classes C0, C1	162 668 036	156 807 702	167 078 704	171 206 134	194 512 632	209 018 719	219 963 404	232 720 043
C2	20 904 715	8 247 560	4 036 365	3 884 934	5 180 593	13 514 660	8 741 819	4 927 550
C3	9 477 277	6 624 167	3 135 796	2 085 070	2 421 686	2 583 309	5 115 277	2 816 611
C4	29 905 065	29 488 075	26 938 029	26 703 140	27 503 502	26 882 119	29 250 428	28 899 776
Actifs classés (C2, C3 & C4)	60 287 057	44 359 803	34 110 190	32 673 145	35 394 912	42 980 088	43 107 524	36 643 937
Total engagement	222 955 092	201 167 504	201 188 894	203 879 278	229 618 412	251 998 808	263 070 928	269 363 980
Taux de CLD avec radiation	27,00%	22,10%	17,00%	15,90%	15,10%	17,10%	16,40%	13,60%
Taux de CLD sans radiation	27,00%	23,10%	18,30%	15,90%	15,50%	17,30%	16,60%	14,44%

Analyse et classification des créances sur la clientèle

Rubriques financières (Chiffres en TND)	C0	C1	C2	C3	C4	Total général au 31/12/2022	Total général au 31/12/2021
Encours financiers	190 537 293	28 743 047	3 933 318	1 587 339	9 885 259	234 686 256	197 490 729
Impayés	852 457	2 966 676	994 232	1 229 272	19 014 524	25 057 160	24 581 320
Immobilisation en cours	1 918 351	0	0	0	0	1 918 351	701746
EHB	7 702 220	0	0	0	0	7 702 220	11 254 216
Total engagement brut	201 010 320	31 709 723	4 927 550	2 816 611	28 899 783	269 363 987	234 028 011
Avance	-2 982 550	-239	0	0	-341 466	-3 324 256	-4 409 599
Total engagement net des avances	198 027 770	31 709 484	4 927 550	2 816 611	28 558 316	266 039 731	229 618 412
Agios réservés	0	0	217 915	221 750	2 806 502	3 246 167	2 982 370
Provision individuelle	0	0	201 499	415 592	20 451 358	21 068 449	21 798 810
Provision additionnelle	0	0	0	0	938 623	938 623	816 339
Couverture des actifs classés C2, C3 et C4	0	0	419 414	637 342	24 196 483	25 253 239	25 597 519
Provisions collectives des actifs sains (C0, C1)	3 957 169					3 957 169	
Garantie	9 749 189	3 262 384	449 185	0	1 238 112	14 698 869	8 367 759
VM	219 171 477	30 277 552	3 691 486	1 947 888	4 713 943	259 802 345	210 433 289
Masse douteuse			4 927 550	2 816 611	28 899 783	36 643 937	35 394 912
Ratio CDL des actifs non performants (C2, C3 et C4)			1,83%	1,05%	10,73%		15,12%
			13,60%				
Ratio de couverture des actifs non performants par les agios réservés			1,14%	1,74%	66,03%		72,3%
			69%				

Répartition des engagements au 31/12/2022 par année de dernière MEF

- Le taux de CDL (Actifs non performants) s'élève à 13,60% au 31/12/2022 contre 15,1% au 31/12/2021
- 41% de la masse douteuse remonte à l'exercice 2015 et antérieurs

Année de MEF	C0	C1	C2	C3	C4	Total engagement	Masse douteuse	Concentration masse douteuse	Taux de CDL
Antérieurs à 2015	160 054	290 329			9 075 728	9 526 111	9 075 728	24,77%	95,27%
2015	193 586	101 552	19 801		5 955 873	6 270 812	5 975 674	16,31%	95,29%
2016	58 134	2 387	132 268	3 365	1 951 960	2 148 114	2 087 593	5,70%	97,18%
2017	647 547	175 051	59 102	29 623	2 770 076	3 681 399	2 858 801	7,80%	77,66%
2018	2 170 455	1 127 478	398 072	106 452	2 304 352	6 106 809	2 808 876	7,67%	46,00%
2019	9 607 377	4 421 033	933 580	359 979	1 426 733	16 748 702	2 720 292	7,42%	16,24%
2020	15 377 617	4 735 197	1 192 220	692 342	1 930 074	23 927 450	3 814 636	10,41%	15,94%
2021	37 569 140	11 285 501	1 570 860	1 597 010	3 484 978	55 507 489	6 652 848	18,16%	11,99%
2022	130 205 361	9 571 196	621 647	27 841		140 426 045	649 488	1,77%	0,46%
2023	5 021 049					5 021 049	0	0,00%	0,00%
Total général	201 010 320	31 709 724	4 927 550	2 816 612	28 899 774	269 363 980	36 643 937	100,00%	13,60%

Répartition des impayés au 31/12/2022 par année de dernière MEF

- 40% des impayés remontent à l'exercice 2015 et antérieurs,
- 16% des impayés remontent uniquement à l'exercice 2015

Antériorité des impayés par année de MEF	C0	C1	C2	C3	C4	Total général	Concentration des impayés
Antérieurs à 2015	17 014	24 050			5 871 687	5 912 751	23,60%
2015	2 590	5 056	3 809		3 993 537	4 004 992	15,99%
2016	1 945	1 454	20 777	3 361	1 709 676	1 737 213	6,93%
2017	12 998	30 925	44 567	29 603	2 148 573	2 266 666	9,05%
2018	34 020	217 632	101 614	73 631	1 739 110	2 166 007	8,65%
2019	115 691	512 270	192 269	133 054	1 028 649	1 981 933	7,91%
2020	108 276	409 089	317 764	230 793	993 565	2 059 487	8,22%
2021	224 012	1 017 079	224 747	753 470	1 529 723	3 749 031	14,97%
2022	335 913	749 122	88 685	5 361		1 173 010	4,68%
Total général	852 459	2 966 677	994 232	1 229 273	19 014 520	25 051 090	100,0%

Taux de sinistralité par agence au 31.12.2022:

- Le taux de CDL (Actifs non performants) de l'agence Montplaisir est le taux le plus élevé à hauteur de 16,22% (Poids historique depuis la création de la BTK LEASING)

Agences	C0	C1	C2	C3	C4	Total engagement	Masse douteuse	Taux CDL
Montplaisir	95 629 152	15 418 743	2 966 126	1 201 970	17 324 837	132 540 827	21 492 933	16,22%
Sousse	39 289 894	5 581 859	286 706	431 481	6 388 735	51 978 675	7 106 922	13,67%
Sfax	30 973 485	6 170 689	1 168 859	951 496	2 660 080	41 924 609	4 780 435	11,40%
Nabeul	23 137 014	3 493 739	390 707	50 337	1 516 399	28 588 195	1 957 443	6,85%
Gabes	11 980 775	1 044 694	115 153	181 328	1 009 724	14 331 673	1 306 205	9,11%
Total général	201 010 320	31 709 723	4 927 550	2 816 611	28 899 776	269 363 980	36 643 937	13,60%

- L'Evolution du taux des créances douteuses par agence depuis l'exercice 2017 se présente comme suit:

Agences	Taux de CDL 2017	Taux de CDL 2018	Taux de CDL 2019	Taux de CDL 2020	Taux de CDL 2021	Taux de CDL au 31/12/2022
Montplaisir	30,40%	25,90%	20,00%	19,80%	18,10%	16,22%
Sousse	25,80%	19,20%	17,00%	15,10%	16,60%	13,67%
Sfax	21,10%	16,50%	12,90%	11,50%	10,20%	11,40%
Nabeul	19,80%	13,10%	6,30%	5,60%	6,90%	6,85%
Gabes	19,50%	15,30%	13,70%	12,70%	10,40%	9,11%
Total général	27,00%	22,10%	16,80%	15,90%	15,10%	13,60%

Evolution de la masse douteuse par agence:

- Augmentation de la masse douteuse par rapport au 31/12/2021 de 1,2 MDT soit 3,5% passant de 35,3 MDT en décembre 2021 à 36,6 MDT en décembre 2022.
- Augmentation de la masse douteuse de l'agence Sfax par rapport au 31/12/2021 de 1 MDT soit 27,6% passant de 3,7 MDT en décembre 2021 à 4,7 MDT en Décembre 2022.

Agences	Masse douteuse au 31.12.2021	Masse douteuse au 31.12.2022	VAR (2022-2021)	% VAR
Montplaisir	21 247 068	21 492 933	245 865	1,2%
Sousse	7 621 847	7 106 922	-514 925	-6,8%
Sfax	3 747 799	4 780 435	1 032 636	27,6%
Nabeul	1 485 664	1 957 443	471 779	31,8%
Gabes	1 292 533	1 306 205	13 672	1,1%
Total général	35 394 912	36 643 937	1 249 025	3,5%

Evolution des impayés

•Par rapport à fin décembre 2021, les impayés ont augmenté de **476 KDT passant** de 24 581 KDT en fin 2021 à 25 057 KDT en fin 2022. (y compris l'effet d'abandon et de radiation),

•Par rapport à fin décembre 2021, les impayés ont augmenté de **2 832 KDT sans l'effet d'abandon et de radiation.**

Agences / Chiffres en DT	Impayés au 31.12.2021	Impayés au 30.06.2022	Impayés au 30.09.2022	Impayés au 31.10.2022	Impayés au 30.11.2022	Impayés au 31.12.2022	VAR 31.12.2022/2021 y compris la radiation
Montplaisir	14 030 674	15 090 466	15 764 325	15 470 610	15 016 851	14 147 533	116 859
Sousse	4 946 465	5 329 883	5 360 038	5 338 702	5 324 511	5 020 732	74 267
Sfax	3 265 012	3 930 113	4 346 643	4 252 120	4 041 338	3 565 930	300 918
Nabeul	1 405 680	1 878 286	1 786 545	1 779 476	1 756 314	1 485 319	79 639
Gabes	933 489	1 039 824	1 062 219	979 805	924 931	837 647	-95 842
Total général	24 581 320	27 268 570	28 319 770	27 820 713	27 063 944	25 057 160	475 840

Evolution des engagements par secteur d'activité

- Augmentation importante du total engagement de 40 MDT soit 17,3% passant de 230 MDT en fin décembre 2021 à 269 MDT à fin décembre 2022
- Augmentation importante des engagements du secteur « Agences de location de voitures » de 13 MDT soit 39% passant de 34 MDT à fin décembre 2021 à 48 MDT à fin décembre 2022

Secteur d'activité	TE 2020	TE 2021	TE 2022	VAR (2021-2022)	% VAR
Autres services	46 784 352	53 545 278	61 583 942	8 038 664	15,0%
Commerce	42 152 116	44 766 919	46 262 170	1 495 251	3,3%
Agriculture	40 178 153	43 473 004	48 344 864	4 871 860	11,2%
Agences de location de voitures	26 268 554	34 243 980	47 674 464	13 430 484	39,2%
Autres industries	20 515 257	19 747 856	20 256 018	508 162	2,6%
BTP	12 593 515	12 106 145	13 071 682	965 537	8,0%
Agences de voyages	7 474 528	11 323 584	13 960 574	2 636 990	23,3%
Industrie agro-alimentaire	6 097 101	8 566 929	14 313 366	5 746 437	67,1%
Promotion immobilière	1 133 907	1 282 085	1 075 959	-206 126	-16,1%
Tourisme	681 796	562 633	2 820 941	2 258 308	401,4%
Total général	203 879 278	229 618 412	269 363 980	39 745 568	17,3%

Evolution des encours financiers par secteur d'activité

- Augmentation importante des encours financiers de 37 MDT soit 18.8% passant de 197 KDT à fin décembre 2021 à 234 MDT à fin décembre 2022
- Augmentation importante des encours financiers du secteur « Agences de location de voitures » de 12 MDT soit 41% passant de 29 MDT à fin décembre 2021 à 41 MDT à fin décembre 2022

Secteur d'activité	Encours 2020	Encours 2021	Encours 2022	VAR (2021-2022)	% VAR
Autres services	41 501 227	45 505 095	54 308 859	8 803 764	19,35%
Commerce	37 429 684	38 746 359	39 844 826	1 098 467	2,84%
Agriculture	35 060 055	37 503 860	41 982 342	4 478 482	11,94%
Agences de location de voitures	22 198 749	29 307 515	41 384 712	12 077 197	41,21%
Autres industries	18 740 681	17 419 971	16 970 527	-449 444	-2,58%
Agences de voyages	7 069 936	10 443 081	12 950 428	2 507 347	24,01%
BTP	10 436 353	9 372 084	10 951 186	1 579 102	16,85%
Industrie agro-alimentaire	4 998 562	7 592 158	12 811 013	5 218 855	68,74%
Promotion immobilière	868 236	1 151 673	943 680	-207 993	-18,06%
Tourisme	575 715	448 932	2 538 683	2 089 751	465,49%
Total général	178 879 200	197 490 729	234 686 256	37 195 527	18,83%

Evolution des impayés par secteur d'activité

- Les impayés ont augmenté de **476 KDT** soit 1,9% passant de 24 581 KDT à fin décembre 2021 à 25 057 KDT au 31.12.2022

Secteur d'activité	Impayé 2020	impayé 2021	impayé 2022	VAR (2021-2022)	% VAR
Autres services	4 957 005	5 033 613	5 533 339	499 726	9,9%
Commerce	4 774 703	4 971 918	4 894 839	-77 079	-1,6%
Agriculture	5 299 750	5 400 865	4 818 245	-582 620	-10,8%
Agences de location de voitures	3 220 908	3 734 223	3 972 755	238 532	6,4%
Autres industries	1 847 346	1 998 936	2 157 437	158 501	7,9%
BTP	2 258 787	2 170 283	2 110 375	-59 908	-2,8%
Agences de voyages	281 350	268 023	482 853	214 830	80,2%
Industrie agroalimentaire	725 716	746 583	809 464	62 881	8,4%
Promotion immobilière	214 700	143 172	132 279	-10 893	-7,6%
Tourisme	106 085	113 705	145 575	31 870	28,0%
Total général	23 686 350	24 581 320	25 057 160	475 840	1,94%

Risque additionnel 2022

- Le risque additionnel représente les engagements des clients classés C0. C1 (ou nouvelle relation) à fin 2021 qui ont basculés vers les classes C2. C3 et C4 à fin 2022.
- Le risque additionnel est à hauteur de **9 MDT.**
- Le nombre de clients impactant le risque additionnel est de **302 clients.**

❖ Risque additionnel / Total engagement

Agences	C2	C3	C4	Risque additionnel
Montplaisir	2 228 019	1 098 424	1 743 042	5 069 485
Sfax	1 147 441	913 176	32 239	2 092 856
Nabeul	325 923	50 337	542 430	918 689
Sousse	263 072	407 759	167 626	838 457
Gabes	70 865	181 328	7 833	260 027
Total général	4 035 319	2 651 024	2 493 171	9 179 514

❖ En nombre de clients:

Agences	C2	C3	C4	Total général
Montplaisir	52	36	91	179
Sfax	25	12	9	46
Sousse	14	14	17	45
Nabeul	8	5	5	18
Gabes	3	7	4	14
Total général	102	74	126	302

Coût du risque

Rubrique	31-déc.-22	Au 31 décembre 2021
(1) Dotations aux provisions individuelles	1 625 692	520 249
(2) Dotations aux provisions collectives	465 626	500 443
(3) Dotations aux provisions additionnelles	122 283	59 598
(4) Pertes sur créances irrécouvrables	2 638 665	355 831
(5) Reprise sur provision et agios sur créances irrécouvrables	(2 638 665)	(348 702)
Coût du risque (1+2+3+4+5)	2 213 601	1 087 419

Provision collective au 31/12/2022

En application de la circulaire de la BCT 2023-02, la BTK Leasing a adopté la méthodologie suivante :

- Les engagements de la population cible sont regroupés par segment de clientèle et par secteur d'activité.
- Calcul de taux de migration sur un délai de 5 ans compte non tenu de l'année 2020 et l'année de référence.
- Majoration des taux de migration historiques: Les taux de migration historiques du groupe de contreparties « gi » sont majorés par les taux « Δgi »
- Estimation du taux de provisionnement à appliquer par groupe de contreparties « TPgi »

La dotation aux provisions collectives au 31.12.2022 s'élève à 465 KDT.

Secteur	TE 31.12.2022(C0, C1)	Taux de provisionnement moyen (1)	Taux de migration moyen i (2)	Taux de majoration (3)	Taux DELTA-Nouvelle circulaire (4)	VAR (4-3)	Provisions Collectives 31.12.2022 = (2+3)*(1) *(TE CO, C1)
Agences de location de voitures	43 149 498	4,63%	12,07%	7,50%	7,50%	0,00%	390 868
Agences de voyages	12 742 895	17,44%	9,40%	7,75%	7,75%	0,00%	381 121
Agriculture	42 307 842	13,75%	8,15%	5,00%	6,00%	1,00%	823 062
Autres industries	16 937 954	18,20%	9,21%	3,50%	4,00%	0,50%	407 055
Autres services	53 546 494	14,44%	8,33%	2,75%	3,25%	0,50%	895 914
BTP	10 102 183	9,14%	9,36%	5,00%	5,00%	0,00%	132 567
Commerce	37 829 279	12,59%	8,01%	1,50%	2,00%	0,50%	476 576
Industries agroalimentaires	12 768 198	30,44%	7,94%	3,50%	2,25%	-1,25%	395 965
Industries mécaniques et électriques	137 101	0,52%	1,26%	4,00%	4,50%	0,50%	41
Promotion immobiliere	729 914	32,59%	8,53%	5,00%	5,00%	0,00%	32 185
Télécom et TIC	-	0,00%	0,13%	2,75%	1,00%	-1,75%	-
Tourisme	2 468 684	6,27%	5,09%	9,00%	9,00%	0,00%	21 813
Total général	232 720 043						3 957 169

Provison collective calculée au 31.12.2022	3 957 169
Provision au 31.12.2021	3 491 543
Dotation 2022	465 626
Total engagement clients classés C0 & C1	232 720 043
Ratio (Provision collective / TE (C0, C1))	1,70%

Contrôle du respect des exigences en matière de KYC

1-Description du contrôle

Durant la période T1 de l'année 2022 , la conformité a effectué un contrôle exhaustif couvrant le domaine du KYC à travers Reis KYC et notamment les trois éléments essentiels suivants : L'existence de la fiche réservée aux chargés , le rattachement documentaire du DRC et la saisie de l'enquête de voisinage sur la fiche KYC .

L'évaluation du niveau de la conformité observée est constatée à travers les quatre déclinaisons suivantes :

1-Périmètre et environnement du contrôle	Période T1 2022 avec un Contrôle exhaustif sur Reis KYC
2-Les points objet du contrôle	P1) L'existence de la fiche réservée au chargé
	P2) Le rattachement documentaire sur le KYC
	P3) Le remplissage du champ relatif à l'enquête de voisinage
3-Description de l'état de la conformité constatée	
Conforme	Le respect total des exigences KYC
Non-Conforme	Aucun respect des exigences KYC
Largement -Conforme	Le respect au moins de <u>deux exigences dont la 1er condition est obligatoire (P1)</u>
Partiellement-Conforme	Le respect <u>uniquement de la première condition (P1)</u>

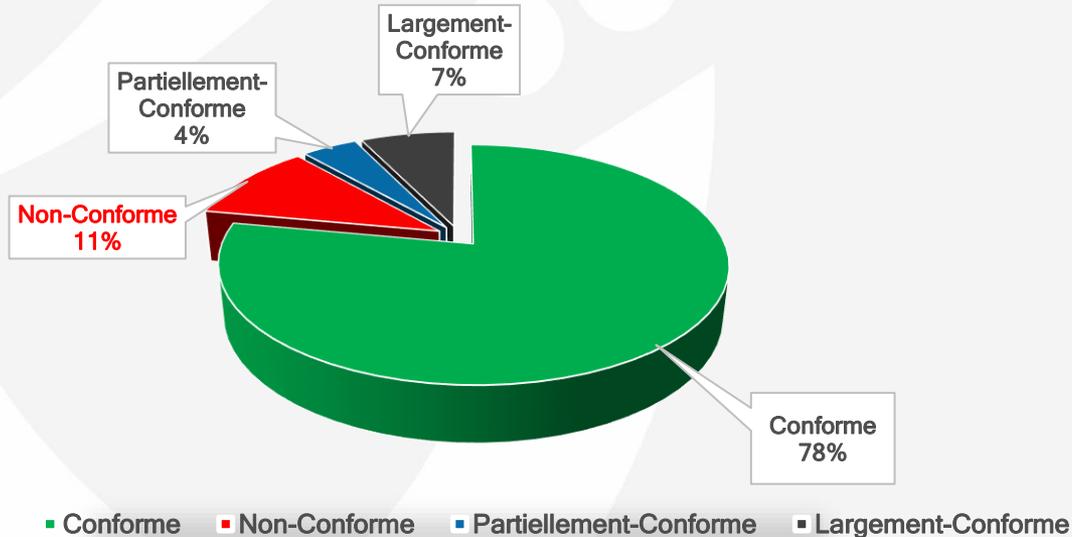
2-Résultats du contrôle

Ci-dessous les résultats et l'illustration graphique du contrôle effectué : (Soit un total de 236 dossiers entre PP et PM)

Les résultats du contrôle

Etat de la conformité	Dossiers	%
Conforme	184	78,0%
Non-Conforme	25	10,6%
Partiellement-Conforme	10	4,2%
Largement-Conforme	17	7,2%
Total dossiers	236	

Résultats du contrôle KYC - T1 2022



Observation

Suite aux résultats émanant du contrôle KYC , un plan d'action de mise en conformité a été mis en place afin de remédier aux insuffisances constatées . De ce fait , les actions effectuées comprennent les mesures suivantes :

- Action de sensibilisation et de formation au profit des agences .
- Fusionnement des fiches KYC sur un seul bloc KYC .
- Rendre le champ réservé à l'enquête de voisinage obligatoire .
- Multiplier les actions de contrôle visant l'obligation du rattachement documentaire sur le bloc KYC .

Formation et sensibilisation des collaborateurs (FrontOffice)

Durant l'exercice de ses activités la conformité assure en permanence des actions de sensibilisation et de formation des fronts office et ce, dans l'objectif d'instaurer une culture de conformité portant notamment sur l'identification et la prévention contre les risques BA/FT. Ces actions portent notamment sur les aspects suivants :

- ✓ Le domaine de connaissance de la clientèle , l'obligation de mise à jour des données et des documents (KYC) et notamment le rattachement des DRC sur Reis KYC .
- ✓ Une meilleure compréhension et identification des risques rattachés à la clientèle et notamment les typologies usuelles et courantes en matière de LAB-FT .
- ✓ L'identification des bénéficiaires effectifs en se basant sur la réglementation en vigueur .

Dans le même cadre et courant l'année 2022 , la conformité a assuré en présentielle et sur sites une formation ciblée qui a couvert les agences de Nabeul , Sousse et Sfax .

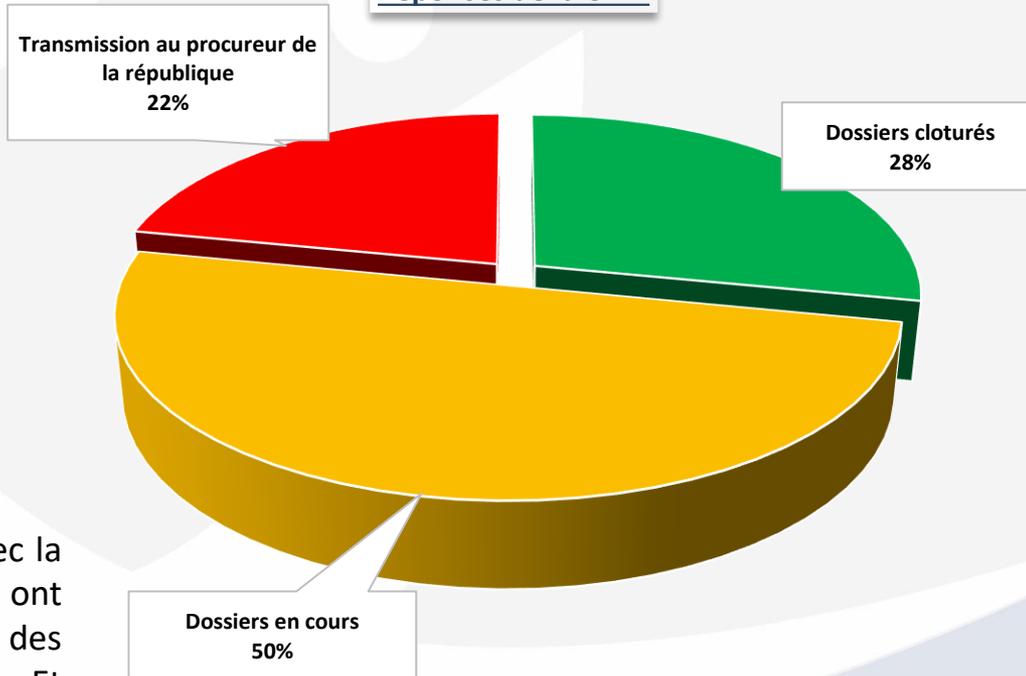
Activité déclarative des opérations suspectes à la CTAF 2017-2022

Le tableau et le graphique suivants nous donne une idée claire , d'une part sur le rôle de la BTK LEASING en tant qu'une entité déclarante et d'autre part sur le retour de la CTAF qui nous permet de mieux comprendre , de mesurer et de se prémunir contre les risques en matière de BA-FT :

Statistiques total des DS à la CTAF au 31-12-2022

Réponses de la CTAF	Réponses de la CTAF
Dossiers clôturés	9
Dossiers en cours	16
Transmission au procureur de la république	7
Total	32

Réponses de la CTAF



Constatation :

La relation et la collaboration de la BTK LEASING avec la CTAF a révélé que **22%** des déclarations transmises ont été transférées au parquet , par contre , **28%** des dossiers ont été clôturés pour le motif de non lieu . Et enfin les dossiers qui sont en cours de traitement par la commission sont de l'ordre de **50 %** .

Plan de suivi de la mise en place du nouveau cadre de gouvernance pour la BTK LEASING en application de la Circulaire BCT 2021-05

Tableau de suivi des actions , des délais de réalisation et des suites réservées

Actions	Documents exigibles	Etat d'avancement de la mise en œuvre
1	Statuts de l'établissement	Effectuée
2	Nomination des administrateurs	Effectuée
3	Politique de nomination et de rémunération	Effectuée
4	Politique de conformité	Effectuée
5	Politique de gestion des risques	Effectuée
6	Politique de lancement d'alerte	Effectuée
7	Politique de protection des données personnelles	Effectuée
8	Politique de protection des intérêts des clients	Effectuée
9	Politique RSE	Effectuée
10	Politique d'intervention et stratégie de développement (Stratégie de l'établissement sur 5 ans)	Effectuée
11	Charte du comité des risques	Effectuée
12	Charte du comité de nomination et de rémunération	Effectuée
13	Plan de succession (Il doit tenir compte de la politique de succession des membres du CA , des comités, de l'organe de direction, des responsables des fonctions clés)	A mettre à jour
14	Politique d'appétence pour le risque	Effectuée
15	Politique de gestion de conflits d'intérêts (membres du CA , organe de direction et premiers responsables des fonctions de contrôle)	Travaux en cours
16	Politique de gestion de conflits d'intérêts (collaborateurs)	A mettre à jour
17	Charte du comité d'audit	Effectuée
18	Le code de déontologie	Effectuée
19	Le code de gouvernance	Effectuée
20	Rapport d'auto-évaluation du CA , des comités et des membres	A effectuer
21	Rapport annuel d'activité au public (Article 69)	Effectuée
22	Rapport détaillé des pratiques de rémunération des membres de l'organe de direction et des premiers responsables des fonctions clés	A effectuer
23	Politique de reddition et de divulgation vis-vis des parties prenantes	A effectuer
24	Cartographie des risques de non-conformité	A mettre à jour
25	Cartographie des risques	A mettre à jour
26	Programme de formation pour les administrateurs et l'OD	A planifier

Activité ALM: Cout moyen des ressources au 31/12/2022 en 1 000 DT

Ressource	Nbre	Encours 31/12/2022	%	Cout moyen simple	Cout moyn pondéré / durée
Emprunts obligataires	4	37 942	20.6%	10.23	10.21
Crédits bancaires	24	62 311	33.8%	10.46	10.52
Lignes de crédit	3	16 018	8.7%	5.61	5.56
Certificats de dépôts	26	68 000	36.9%	9.40	9.82
Total ressources	57	184 271	100.0%	9.62	9.02

Activité ALM: Répartition ressources selon nature taux d'intérêts au 31/12/2022

	Au 31/12/2020		Au 31/12/2021		Au 30/06/2022		Au 31/12/2022	
Ressource	montant	%	montant	%	montant	%	montant	%
Taux fixe	87 555	66%	121 649	83%	123 442	78%	132 750	72%
Taux variable	44 401	34%	25 393	17%	34 750	22%	51 521	28%
total	131 956	100%	147 042	100%	158 192	100%	184 271	100%

Activité ALM: Répartition des encours ressources selon durée restante

Date encours	< 1 an	de 1 à 3 ans	> 3 ans	total
au 31/12/2020	63 088	40 876	27 992	131 956
%	48%	31%	21%	100%
31/12/2021	64 319	16 431	66 292	147 042
%	44%	11%	45%	100%
30/06/2022	66 500	16 386	75 306	158 192
%	42%	10%	48%	100%
31/12/2022	64 771	15 346	104 154	184 271
%	35%	8%	57%	100%

Activité ALM: Trésorerie prévisionnelle mars – décembre 2023

Emplois											
	mars-23	avr-23	mai-23	juin-23	juil-23	août-23	sept-23	oct-23	nov-23	déc-23	total
Reglement Mises en Force	14 550	12 920	12 920	12 920	12 920	12 920	12 920	12 920	12 920	12 920	130 830
Remboursement prêts bancaires	6 335	1 160	1 619	1 869	754	345	5 320	422	1 339	2 578	21 741
Remboursement emprunts obligataires	0	6 985	0	2 090	0	0	0	0	0	5 536	14 611
Remboursement certificat depots	1 000	1 500	0	0	0	0	0	0	0	1 000	3 500
Autres charges	500	250	350	250	350	250	350	300	300	400	3 300
Impôt	800	400	400	800	400	400	800	400	400	800	5 600
total emplois	23 185	23 215	15 289	17 929	14 424	13 915	19 390	14 042	14 959	23 234	179 582
Ressources	mars-23	avr-23	mai-23	juin-23	juil-23	août-23	sept-23	oct-23	nov-23	déc-23	
Tirage CMT BTK	11 000	7 000	2 000								20 000
Tirage CMT AB		4 000	2 000	4 000							10 000
Recouvrement	13 000	13 000	13 000	13 000	13 000	13 000	13 000	13 000	13 000	13 000	91 000
total ressources	24 000	24 000	17 000	17 000	13 000	160 000					

variation (ress-emplois)	815	785	1 711	-929	-1 424	-915	-6 390	-1 042	-1 959	-10 234
----------------------------------	------------	------------	--------------	-------------	---------------	-------------	---------------	---------------	---------------	----------------

solde début période	-3 000	-2 185	-1 400	311	-618	-2 042	-2 957	-9 347	-10 389	-12 348
	mars-23	avr-23	mai-23	juin-23	juil-23	août-23	sept-23	oct-23	nov-23	déc-23
solde fin période	-2 185	-1 400	311	-618	-2 042	-2 957	-9 347	-10 389	-12 348	-22 582

01 | 1-5- DESCRIPTION DES OBJECTIFS ET MOYENS MIS EN ŒUVRE ET POSITIONNEMENT DE LA SOCIÉTÉ VIS-À-VIS DE LA CONCURRENCE



Taux moyen de sortie de la BTK LEASING en 2022-2021

- ❖ Une baisse de la tarification de la BTK LEASING de 37 pb soit 2,51%, passant de 15,06% au 31.12.2021 à 14,69% au 31.12.2022

Période _ Taux de sortie	2022	2021	2020	2019	2018	VAR 2021-2020	VAR en %
1er trimestre	14,60%	15,43%	14,53%	12,46%	10,80%	-0,83%	-5,38%
2ème trimestre	14,66%	15,10%	14,80%	13,22%	10,80%	-0,44%	-2,91%
3ème trimestre	14,70%	15,02%	15,32%	13,20%	11,17%	-0,32%	-2,13%
4ème trimestre	14,80%	14,70%	15,53%	14,29%	11,96%	0,10%	0,68%
Taux moyen	14,69%	15,06%	15,12%	13,38%	11,33%	-0,37%	-2,45%

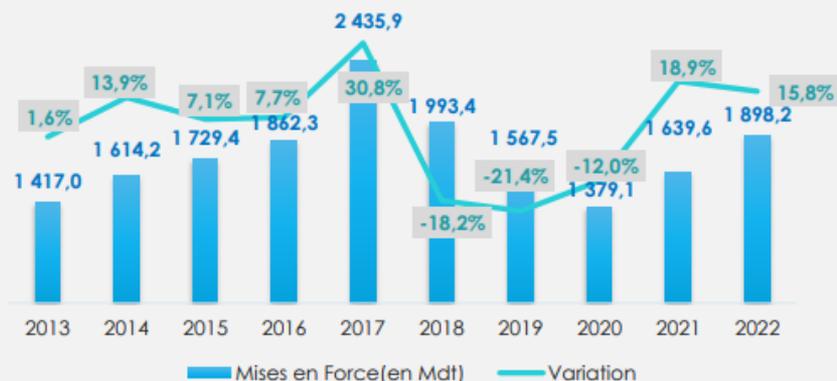
Taux moyen réalisé par les sociétés de leasing 2022

	TRIMESTRE				TAUX ANNUEL PONDÉRE PAR LE MONTANT DES M.I.L.
	1er	2ème	3ème	4ème	
Tunisie Leasing	14,59%	14,61%	14,88%	14,97%	14,76%
C.I.L	14,13%	14,11%	14,75%	14,84%	14,43%
A.T.L	15,02%	15,08%	15,10%	14,92%	15,02%
Attijari Leasing	14,37%	14,16%	14,26%	14,19%	14,24%
BH Leasing (ML)	14,47%	14,74%	14,81%	14,71%	14,68%
BTK LEASING	14,60%	14,66%	14,70%	14,80%	14,69%
BEST LEASE	15,95%	15,80%	15,82%	15,82%	15,84%
Hannibal Lease	15,12%	15,08%	15,04%	15,04%	15,07%
Taux moyen pondéré par le montant des mises en force	14,70%	14,68%	14,90%	14,88%	14,79%

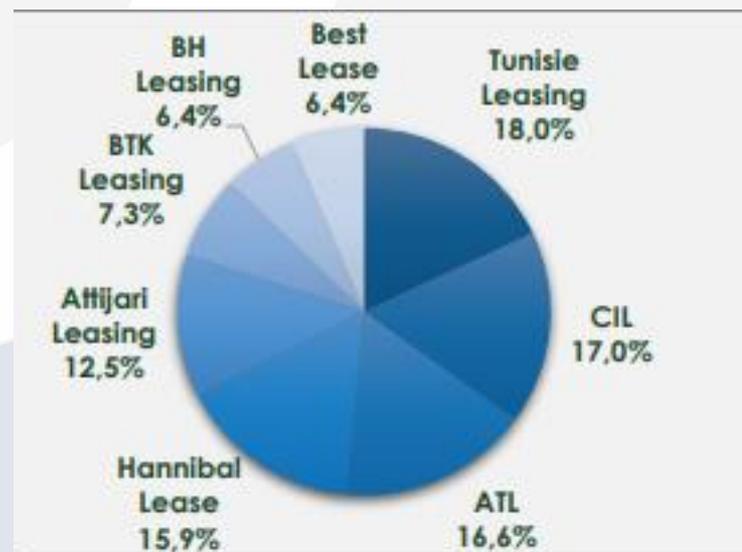
Contexte national de l'activité de leasing (1/2)

- ❖ **Reprise de l'activité du leasing:** Le secteur dénombre 8 opérateurs contribuant dans le financement de l'investissement national à hauteur de 8% en moyenne.
- ❖ Après trois années de baisse, le secteur a repris en 2021 affichant une hausse de la production de 18,9%, une reprise s'est confirmée en 2022 avec une progression des mises en force de 15,8%. Le secteur du leasing a pu profiter du redressement de certaines activités économiques à l'instar du Tourisme à travers la location de voitures et les services en général après un exercice 2020 fortement pénalisé par la crise sanitaire et les mesures locales et internationales de restrictions dans le déplacement des personnes et des marchandises
- ❖ En termes de production, Tunisie leasing ayant une part de marché de 18% suivie par la CIL avec 17%, 16,6% pour l'ATL, 15,9% pour Hannibal Lease et 12,5% pour Attijari Leasing soit une part globale de 80% pour ces cinq sociétés cotées.
- ❖ L'effet saillant en 2022 c'est la reprise remarquable de la société BTK leasing. Avec une hausse de 39,9% des mises en force, sa part de marché est passée à 7,3% soit la sixième place après avoir été la dernière du classement.

Evolution des mises en force du secteur en MDT



Part de marché (En Mises en force)



Contexte national de l'activité de leasing (2/2)

❖ Evolution des mises en force : Secteur de leasing

Evolution des mises en force

Chiffres en MDT	2022	2021	VAR	% VAR
Tunisie Leasing	341,3	329,6	11,7	3,6%
C.I.L	323,2	274,0	49,2	17,9%
A.T.L	314,9	256,0	58,9	23,0%
Hannibal Lease	301,5	237,1	64,4	27,2%
Attijari Leasing	237,8	204,6	33,2	16,2%
BTK Leasing	142,70	105,70	37,0	35,0%
BH Leasing (ML)	120,7	113,5	7,3	6,4%
Best Lease	120,6	125,7	-5,1	-4,0%
	1902,8	1646,2	256,6	15,6%

❖ Evolution du TMM moyen, du taux moyen de sortie et du TIE



❖ Concernant les taux appliqués, le taux de sortie moyen du secteur s'est établi en 2022 à 14,79%, un niveau très proche de celui de 2021 et 2020. Cette quasi-stabilité s'explique premièrement par une variation insignifiante du taux d'intérêt excessif (TIE). En fait, l'effet des trois hausses opérées en 2022 devait être ressenti dans les prochains exercices. Deuxièmement, les sociétés de leasing ont privilégié la rentabilité des financements au détriment d'acquisition de part de marché limitant la concurrence sur les taux. Ainsi, toutes les sociétés ont appliqué des taux qui assurent un niveau de spread respectable.

01 | 1-6- LES RÉSULTATS DE L'ACTIVITÉ ET SON ÉVOLUTION



Rubriques en dinars	Notes	Période du 1er janvier au 31 décembre 2022	Période du 1er janvier au 31 décembre 2021	VAR 2022 & 2021	VAR %
Intérêts et revenus assimilés sur opérations de leasing		28 734 970	24 177 932	4 557 038	18,8%
Autres produits sur opérations de leasing		1 295 951	1 038 596	257 355	24,8%
Total des produits de leasing	18	30 030 921	25 216 528	4 814 393	19,1%
Charges financières nettes (*)	19	(14 441 806)	(12 293 465)	(2 148 340)	17,5%
Produits des placements	20	57 798	24 110	33 688	139,7%
PRODUIT NET DE LEASING		15 646 914	12 947 173	2 699 741	20,9%
Charges de personnel	21	(4 135 684)	(3 770 664)	(365 021)	9,7%
Autres charges d'exploitation	22	(2 132 276)	(1 843 594)	(288 682)	15,7%
Dotations aux amortissements des immobilisations propres	23	(618 427)	(612 601)	(5 826)	1,0%
Total des charges d'exploitation		(6 886 388)	(6 226 859)	(659 529)	10,6%
<i>Coefficient d'exploitation (charges des structures / PNL</i>		<i>44,01%</i>	<i>48,09%</i>	<i>-4,08%</i>	<i>-8,5%</i>
RESULTAT D'EXPLOITATION AVANT PROVISIONS		8 760 526	6 720 314	2 040 212	30,4%
Dotation aux provisions pour dépréciations des créances leasing	24	(2 213 601)	(1 087 419)	(1 126 182)	103,6%
Dotation aux provisions pour risques divers	25	(1 101 732)	(383 125)	(718 607)	187,6%
RESULTAT D'EXPLOITATION		5 445 193	5 249 769	195 424	3,7%
Autres gains ordinaires	26	25 926	91 906	(65 980)	-71,8%
Autres pertes ordinaires					
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT		5 471 119	5 341 675	129 445	2,4%
Impôt sur les bénéfices	27	(465 590)	(1 723 436)	1 257 846	-73,0%
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOT		5 005 530	3 618 239	1 387 291	38,3%
Eléments extraordinaires	28		(312 000)	312 000	-100,0%
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		5 005 530	3 306 239	1 699 291	51,4%
Effets des modifications comptables (net d'impôt)					
RESULTAT APRES MODIFICATIONS COMPTABLES		5 005 530	3 306 239	1 699 291	51,4%

(*) Données retraitées pour les besoins de la comparabilité

Analyse de l'évolution de compte de résultat

- Le taux d'impôt de l'année 2022 est à hauteur de 39% compte tenu de la révision de la contribution sociale et solidaire (CSS) à 4% au lieu de 1%. Cette disposition a été instaurée par la loi de finances 2023,
- Le taux de réalisation budgétaire des mises en force est de l'ordre de 110,7%. Les MEF réalisées en 2022 s'élèvent à 143 MDT contre un budget annuel de 129 MDT.
- La rubrique « Produits de Leasing-Chiffre d'affaires » affiche une augmentation de 4,8 MDT soit 19% passant de 25,2 MDT à fin décembre 2021 à 30 MDT à fin décembre 2022. Le taux de réalisation budgétaire des produits de leasing s'élève à 100,6%
- Augmentation plus accélérée des produits de leasing par rapport aux charges financières
- Les produits nets de leasing « PNL » ont augmenté de 2,6 MDT soit 21,7% passant de 12,9 MDT à fin décembre 2021 à 15,6 MDT à fin décembre 2022, sous l'effet d'un bon dynamisme commercial et d'une bonne maîtrise des charges financières. Le taux de réalisation budgétaire des PNL s'élève à 102% contre un taux de réalisation des charges financières de 98%
- La rubrique salaires et compléments de salaires affiche une augmentation de 9,7% passant de 3,7 MDT à fin décembre 2021 à 4,1 MDT à fin décembre 2022. Cette augmentation s'explique principalement par l'augmentation sectorielle salariale.

Analyse de l'évolution de compte de résultat

- La rubrique autres charges d'exploitation affiche une augmentation de 15,7% passant de 1,8 MDT à fin décembre 2021 à 2,1 MDT à fin décembre 2022. Cette augmentation expliquée principalement par les effets compensés suivants:
 - ❑ Augmentation de jeton de présence de 78 KDT soit 95% passant de 82 KDT en 2021 à 160 KDT en 2022,
 - ❑ Augmentation des charges de la sous rubrique « Rémunérations d'intermédiaires et honoraires » de 17 KDT et ce suite à l'effet compensé suivant:
 - ✓ la mission d'audit technique informatique (SMART SKILL) pour 31 KDT, il s'agit d'une mission ponctuelle pour la sécurité informatique contre la cyberattaque détectée en janvier 2022.
 - ✓ Augmentation règlementaire des honoraires d'audit Selon l'arrêté du 29 avril 2022, le nouveau barème de calcul des honoraires d'audit des comptes est applicable pour les exercices ouverts à partir du 1er janvier 2021. Ce nouveau barème a engendré une augmentation de 12 000 DT des honoraires CAC (Effet double pour les exercices 2021 et 2022).
 - ✓ Augmentation conventionnelle de 20 000 DT des honoraires CAC (Effet double pour les exercices 2021 et 2022)
- ❑ Augmentation de la TCL suite à l'augmentation du chiffre d'affaires
- Reprises sur les suspens bancaires de 78 KDT et ce suite à la mission d'apurement des suspens antérieurs à 2012.

02

EVOLUTION DE LA SOCIÉTÉ
ET DE SES PERFORMANCES
AU COURS DES 5 DERNIÈRES ANNÉES



Rubriques en dinars	Notes	31-déc.	31-déc.	31-déc.	31-déc.	31-déc.
		2 022	2 021	2 020	2 019	2 018
A C T I F						
Liquidités et équivalents de liquidités	5	709 530	62 590	30 949	539 483	3 150 668
Placements à court terme	6	10 500 000	20 500 000	8 500 000		
Créances issues d'opérations de leasing	7	232 196 386	193 510 092	174 516 153	175 887 587	172 579 707
a- Créances sur contrats mis en force		230 279 145	192 800 329	174 414 785	175 088 418	172 450 955
b- Créances sur contrats en instance de mise en force		1 917 241	709 763	101 368	799 169	128 752
Placements à long terme	8	3 874 635	3 313 494	3 590 250	3 930 920	3 925 854
Valeurs immobilisées		1 015 230	1 226 680	1 622 004	1 933 089	2 231 023
a- Immobilisations incorporelles	9	549 015	779 346	1 151 879	1 552 396	1 785 848
b- Immobilisations corporelles	10	466 215	447 333	470 125	380 693	445 175
Autres actifs	11	2 939 622	2 684 943	4 495 324	4 736 841	3 793 179
a- Prêts au personnel		431 451	342 121	390 424	408 971	400 282
b- Charges reportées		467 364	438 214	202 672	222 026	230 239
c- Autres		2 040 807	1 904 608	3 901 123	4 104 738	3 162 658
Total de l'actif		251 235 404	221 297 800	192 754 681	187 027 920	185 680 432
P A S S I F						
Concours bancaires et dettes rattachées	12	272 013	2 987 206	810 735	11 046 896	6 293 810
Emprunts et dettes rattachées	13	187 438 823	156 570 627	134 647 294	118 345 739	134 693 673
Dettes envers la clientèle	14	3 324 256	4 409 599	3 398 972	4 960 570	2 435 418
Fournisseurs et comptes rattachés	15	18 483 235	21 107 044	20 523 111	20 886 341	12 077 841
Autres passifs	16	3 228 955	2 635 606	2 488 971	2 848 405	2 473 130
a- Provisions pour passifs et charges		1 150 000	150 000	150 000	500 000	638 000
b- Autres		2 078 955	2 485 606	2 338 971	2 348 405	1 835 130
Total du passif		212 747 282	187 710 082	161 869 083	158 087 951	157 973 872
CAPITAUX PROPRES						
Capital		25 000 000	25 000 000	25 000 000	25 000 000	25 000 000
Réserves		5 749 390	4 854 136	4 905 239	4 998 484	4 956 105
Résultats reportés		2 733 202	427 341	(1 058 516)	(2 399 545)	(3 904 561)
Résultat de l'exercice		5 005 530	3 306 239	2 038 875	1 341 030	1 655 016
Total des capitaux propres	17	38 488 122	33 587 716	30 885 598	28 939 969	27 706 560
Total passif et capitaux propres		251 235 404	221 297 800	192 754 681	187 027 920	185 680 432

Rubriques en dinars	Période du 1er janvier au 31 décembre 2022	Période du 1er janvier au 31 décembre 2021	Période du 1er janvier au 31 décembre 2020	Période du 1er janvier au 31 décembre 2019	Période du 1er janvier au 31 décembre 2018
Intérêts et revenus assimilés sur opérations de leasing	28 734 970	24 177 932	21 153 436	19 777 456	20 248 381
Autres produits sur opérations de leasing	1 295 951	1 038 596	1 106 665	1 387 222	1 803 705
Total des produits de leasing	30 030 921	25 216 528	22 260 101	21 164 678	22 052 086
Charges financières nettes (*)	(14 441 806)	(12 293 465)	(13 018 833)	(11 662 128)	(12 882 115)
Produits des placements	57 798	24 110	672 324	29 562	416 978
PRODUIT NET DE LEASING	15 646 914	12 947 173	9 913 592	9 532 112	9 586 949
Charges de personnel	(4 135 684)	(3 770 664)	(3 744 254)	(3 781 488)	(2 588 830)
Autres charges d'exploitation	(2 132 276)	(1 843 594)	(1 573 647)	(1 722 152)	(1 752 321)
Dotations aux amortissements des immobilisations propres	(618 427)	(612 601)	(608 310)	(559 206)	(485 478)
Total des charges d'exploitation	(6 886 388)	(6 226 859)	(5 926 211)	(6 062 846)	(4 826 629)
<i>Coefficient d'exploitation (charges des structures / PNL)</i>	<i>44,01%</i>	<i>48,09%</i>	<i>59,78%</i>	<i>63,60%</i>	<i>50,35%</i>
RESULTAT D'EXPLOITATION AVANT PROVISIONS	8 760 526	6 720 314	3 987 381	3 469 266	4 760 320
Dotation aux provisions pour dépréciations des créances leasing	(2 213 601)	(1 087 419)	(1 720 484)	(2 229 773)	(3 050 314)
Dotation aux provisions pour risques divers	(1 101 732)	(383 125)	(213 333)	0	(16 368)
RESULTAT D'EXPLOITATION	5 445 193	5 249 769	2 053 564	1 239 493	1 693 638
Autres gains ordinaires	25 926	91 906	94 377	143 857	13 379
Autres pertes ordinaires	0				
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT	5 471 119	5 341 675	2 147 941	1 383 351	1 707 017
Impôt sur les bénéfices	(465 590)	(1 723 436)	(109 066)	(42 321)	(52 000)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOT	5 005 530	3 618 239	2 038 875	1 341 031	1 655 016
Eléments extraordinaires		(312 000)			0
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	5 005 530	3 306 239	2 038 875	1 341 031	1 655 016
Effets des modifications comptables (net d'impôt)					(816 253)
RESULTAT APRES MODIFICATIONS COMPTABLES	5 005 530	3 306 239	2 038 875	1 341 031	838 763

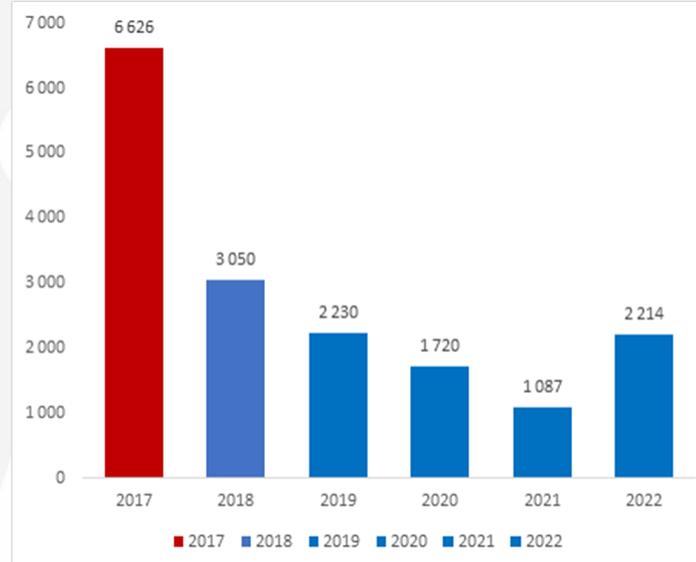
Indicateurs clés d'activité de la BTK LEASING 2018-2022:

Libellé en KDT	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Masse douteuse	60 287	44 360	34 110	32 673	35 395	36 644
Taux de CLD	27,0%	22,1%	17,0%	15,9%	15,1%	13,6%
Taux de couverture	46,4%	58,9%	71,2%	76,8%	72,3%	69,0%
Total engagement net des avances	222 955	201 168	201 189	203 879	229 618	266 040
Coût des risques	6 626	3 050	2 230	1 720	1 087	2 214

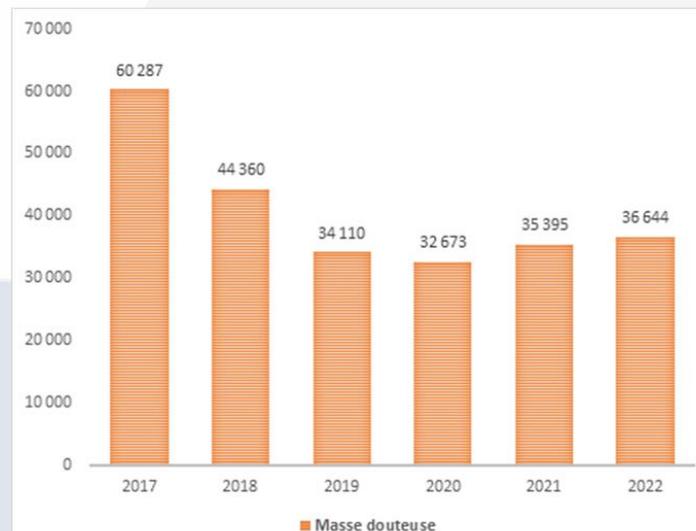
Evolution de la masse douteuse en KDT : 2017-2022

La masse douteuse a diminuée de 25 181 KDT sur les six dernières années, passant de 60 287 KDT (fin 2017) à 36 644 KDT (fin 2021), soit une baisse de 40%. Cette baisse est expliquée par l'effort considérable de recouvrement à hauteur et ce suite à la réorganisation de la structure recouvrement et l'optimisation continue du modèle opérationnel en termes de qualité, d'efficacité, de maîtrise des risques ainsi que suite aux opérations d'abandon, radiation et cession des créances compromises.

Coût du risque



Masse douteuse



Evolution du risque additionnel:

- Le risque additionnel représente les engagements des clients classés C0. C1 (ou nouvelle relation) à fin 2021 qui ont basculés vers les classes C2. C3 et C4 à fin 2022.

Secteur	Risque additionnel 2012	Risque additionnel 2013	Risque add 2014	Risque add 2015	Risque add 2016	Risque additionnel 2017	Risque additionnel 2018	Risque additionnel 2019	Risque additionnel 2020	Risque additionnel 2021	Risque additionnel 2022
Agriculture	780 836	1 070 864	1 432 285	1 769 499	6 136 610	7 221 624	3 567 189	1 315 876	1 133 883	1 290 730	1 232 429
Autres services	1 025 421	1 605 385	751 632	1 067 681	6 824 533	6 611 444	1 773 569	1 005 205	846 488	2 083 710	1 188 813
Commerce	597 996	1 119 495	443 046	1 124 523	4 999 707	3 718 400	1 457 200	1 516 797	1 445 745	1 692 361	2 254 462
Agences de location de voitures	720 237	686 604	36 422	1 556 535	4 391 591	2 573 476	364 706	899 442	152 229	2 259 995	954 579
Autres industries	281 778	111 919	257 179	1 877 830	1 846 931	3 344 305	1 212 970	802 325	135 688	684 979	787 112
BTP	714 018	626 695	518 713	330 741	1 478 081	2 061 572	1 543 771	1 087 588	1 237 370	519 480	708 445
Agences de voyages			754		305 195	482 331	189 691	67 611	934 093	91 663	1 169 251
Industries agroalimentaires	65 344	178 486	132 446	85 507	462 462	617 457	97 431	2 162	129 226	424 873	882 442
Promotion immobilière		9 883	26 982	11 050	502 576	42 760	19 502	59 350	60 969	0	0
Tourisme	77 252	2 630	2 558	135 691	105 626		40 430		766	2 104	1 982
Industries mécaniques et électriques	25 208		12 636		16 834				216		0
Télécom et TIC						2 749					
Total général	4 288 089	5 411 961	3 614 652	7 959 058	27 070 147	26 676 118	10 266 458	6 756 356	6 076 672	9 049 894	9 179 514

03

**LES ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS
SURVENUS ENTRE
LA DATE DE CLÔTURE
DE L'EXERCICE ET LA DATE
À LAQUELLE LE
RAPPORT A ÉTÉ ÉTABLI.**



Événements postérieurs à la clôture :

Aucun événement n'est survenu postérieurement à la date d'arrêté et à la date de publication des états financiers jusqu'à la date d'aujourd'hui, ayant des incidences sur la situation financière et sur le résultat de l'exercice clos au 31 décembre 2022.

04 | EVOLUTION PRÉVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR



Enjeux en matière de développement:

- Dans le contexte actuel de la BTK LEASING , et compte tenu de la conjoncture économique actuelle caractérisée par une liquidité tendue sur le marché intensifié par l'effet d'éviction des émissions récurrentes de l'Etat sur le marché de la dette, la BTK LEASING s'est engagée à mettre en place un programme de mobilisation de ressources stables et diversifiées pour renforcer ses équilibres financiers,
- Par ailleurs, la BTK LEASING s'est engagée dans le développement de l'activité à travers l'ouverture d'agences pour s'implanter dans des zones à forte demande,
- La politique de croissance de la BTK LEASING dans les années à venir, sera basée sur un développement de l'activité à un rythme soutenu et une politique de maîtrise du risque,
- Mise en place d'une politique de croissance et suivi des objectifs à travers:
 - ✓ Optimisation continue du modèle opérationnel en termes de qualité, d'efficacité, de maîtrise des risques.
 - ✓ Pilotage régulier de l'activité à travers des tableaux de bord, des indicateurs de suivi et de performance.
 - ✓ Conclusion des crédits MLT

Etude stratégique pour la mise en place d'une nouvelle activité « Factoring »

- ❖ Actuellement, la BTK LEASING est en train de vérifier avec la BCT les prérequis pour la mise en place du produit de factoring,
- ❖ L'étude stratégique porte sur les axes suivants:
 - Présentation du marché de Factoring en Tunisie
 - Chiffres clés du secteur
 - Cadre légal & juridique vis-à-vis de la BCT
 - Business modèle économique
 - Tarification moyenne de l'activité de Factoring
 - Organigramme cible de l'activité de factoring
 - Retro-planning de mise en place de l'activité de factoring
 - Analyse SWOT de l'activité de factoring

Renforcer les synergies avec la BTK à travers notamment la commercialisation de produit leasing dans le réseau d'agences BTK BANK

- Des actions de formation ont été effectuées par l'équipe de la BTK LEASING pour les chargés et les chefs d'agence de la BTK BANK,
- Mise en place d'un plan de communication de l'offre à travers des actions publicitaires (radio, Roll up au sein des agences BTK BANK etc..)
- Fixation des objectifs pour le réseau de la BTK BANK,

L'enjeu en matière de recouvrement et la gestion précoce des impayés consiste à,

- ❖ Suivre les dispositions prévues par la circulaire 2022-01 du 01 mars 2022 relative à la prévention et résolution des créances non performantes:
 - Evaluation systématique de la viabilité de la situation des débiteurs, et ce durant tout le cycle de vie de la créance et ce en précoce.
 - Atteindre une part des engagements bruts non performants dans le total des engagements sur base individuelle inférieure à 7%, et ce dans un horizon raisonnable ne dépassant pas dans tous les cas 5 ans à partir de l'année 2022.
- ❖ Maitriser et gérer les impayés et le coût du risque en se basant sur des actions rapides et ciblées, en fonction de la classe de risque et l'antériorité des impayés, de la nature du bien loué et des garanties en possession.
 - Sur cette base, la BTK LEASING a procédé à l'organisation de la structure de recouvrement à travers l'adoption d'une nouvelle approche concernant le recouvrement amiable et contentieux (Gestion des impayés, affectation des dossiers par chargé au niveau des agences, suivi quotidien par les recouvreurs, envoi de télégrammes, visites sur site des clients, nettoyage du bilan à travers des actions de radiation & abandon et cession à une société de recouvrement. Ce chantier a été entamé à partir de l'année 2018, et qui a été couronné par la baisse de taux de CDL de 27,04% à fin 2017, à 15,91% à fin 2020 et à 15,12% à fin 2021.
- Un autre chantier a été finalisé à travers la mise en place d'un logiciel de recouvrement en novembre 2022. Ce logiciel est destiné à mécaniser la gestion de recouvrement amiable et contentieux, et Les différents prestataires de la BTK LEASING (Avocats, Huissiers notaires..) ainsi que la gestion des alertes et la communication entre les différents intervenants tout en gardant une traçabilité de toutes les étapes de recouvrement.

Axe: Développement commercial

1

- Mise en place d'un plan de communication de l'offre à travers des actions publicitaires et des conventions avec les concessionnaires (commercialisation directe),
- Mise en place d'une application pour la digitalisation du processus de financement,
- Mise en place de Mobile-paiement via des cartes prépayés: Mise en place d'un canal de paiement additionnel instantané et à un coût compétitif,
- Ouverture d'agences dans des zones à forte demande: Ben AROUS, Béja,
- ❖ Diversification de l'offre à travers :
 - Le leasing Islamique « Produits Ijara»
 - Produit factoring
 - LLD

Axe: Stratégie de différenciation et de nouvelles ambitions:

2

- Renforcer les synergies avec la BTK Bank à travers notamment, la mise en place d'une délégation de pouvoir pour le réseau d'agences BTK Bank
- Optimiser en permanence le modèle opérationnel en termes de qualité, d'efficacité, de maîtrise des risques et d'innovation pour nos collaborateurs.
- Poursuivre le développement de notre capital humain en cultivant nos talents, en affirmant l'exemplarité de nos valeurs managériales et en renforçant encore davantage l'attractivité
- Renforcer l'effectif des équipes, réseau, contrôle permanent, recouvrement et contentieux
- Partager et diffuser une image valorisante de la BTK LEASING : une société responsable, professionnelle, proche de ses clients, ouverte sur son environnement

3

Organisation de la société

- Mise en place du Business Model avec une stratégie de conquête sur les marchés Tunisiens et de la clientèle solide, tout en renforçant notre part de marché actuelle,
- Amélioration du dispositif de gestion et maîtrise du risque de crédit à travers la mise en place d'un logiciel de notation interne de risque de contre partie ainsi que le renforcement de l'équipe Management des risques et le renforcement de l'équipe de contrôle permanent & conformité,
- Mise en place d'un processus de suivi et d'identification des clients « KYC »

4

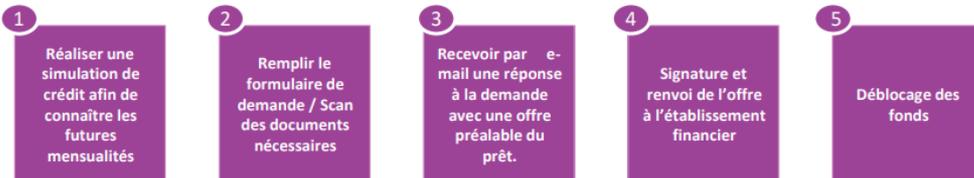
Organisation :

- Mise en place d'une application de gestion de recouvrement amiable et contentieux: Dans le but de maîtriser et gérer les impayés ainsi que le coût du risque en se basant sur des actions rapides et ciblées, en fonction de la classe de risque et l'antériorité des impayés, de la nature du bien loué et des garanties en possession.
- Une mission d'organisation globale est engagée visant à mettre en œuvre, les ressources nécessaires pour la réalisation des stratégies futures et l'aider dans la définition de la politique générale, Organigramme, structure et optimisation des process. (Mission reportée)

Digitalisation des process:

- Procédure de demande de financement en ligne: Digitalisation des process
- Mise en place de la signature électronique: Sécuriser et donner une valeur juridique à nos documents électroniques, DIGIGO
- Développement de notre site Web et mise en place d'une plateforme complète de digitalisation des E-services de BTK LEASING, ce qui nous permettra de bénéficier d'un accès Front office + Back office de nos clients avec une digitalisation complète du service financement en ligne.
- Elle permettra aussi de bénéficier d'un accès illimité d'utilisateurs internes et externes (Agents internes, Partenaires, Fournisseurs, etc).

- Ce parcours comprend le processus de financement en ligne de bout en bout notamment
 - Formulaire de demande de financement: Informations relatives à la nature de financement / Informations personnelles / Informations relatives au Parc
 - Vente des matériels récupérés
 - Mise en place d'un simulateur de crédit
 - Remplissage du formulaire demande /Scan des documents nécessaires
 - Réception par e-mail d'une réponse à la demande avec une offre préalable de financement
 - Signature de l'offre à l'établissement financier
 - Déblocage et MEF,



Bilans prévisionnels 2023-2027

Chiffres en DT

Rubriques en TND	Réalisé	Réalisé	Atterrissage	Prévisionnel 2023-2027				
	31/12/2020	31/12/2021	31/12/2022	31/12/2023	31/12/2024	31/12/2025	31/12/2026	2027 P
A C T I F								
Liquidités et équivalents de liquidités	30 949	62 590	5 000 000	7 697 583	9 580 000	6 500 000	8 520 000	320 000
Créances issues d'opérations de leasing	174 516 153	193 510 092	226 524 407	263 165 295	306 908 984	361 657 346	422 293 031	495 617 563
Portefeuille-titres de placement	8 500 000	20 500 000	15 000 000	25 000 000	25 000 000	10 000 000		
Portefeuille d'investissement	3 590 250	3 313 494	4 374 432	8 240 130	11 325 538	15 236 567	18 380 906	21 568 546
Valeurs immobilisées	1 622 004	1 226 680	848 250	2 853 364	1 588 659	1 880 050	1 811 264	1 146 264
Autres actifs	4 495 324	2 684 943	5 270 669	6 213 204	9 427 761	5 603 310	6 723 971	7 396 369
Total de l'actif	192 754 681	221 297 800	257 017 758	313 169 577	363 830 942	400 877 271	457 729 172	526 048 740
P A S S I F								
Concours bancaires et dettes rattachées	810 735	2 987 206	350 000	5 342 751	1 656 161	4 423 537	8 923 537	10 000 000
Emprunts et dettes rattachées	134 647 294	156 570 627	182 580 134	222 061 097	259 572 761	278 967 813	285 885 151	317 195 529
Dettes envers la clientèle	3 398 972	4 409 599	5 732 479	6 305 727	6 936 149	7 629 929	8 392 922	9 543 597
Fournisseurs et comptes rattachés	20 523 111	21 107 044	26 824 603	31 383 245	39 580 948	45 394 162	74 198 129	89 037 755
Autres passifs	2 488 971	2 635 606	3 818 323	5 405 188	6 564 691	6 925 345	12 642 060	18 420 564
a- Provisions pour passifs et charges	150 000	150 000	1 326 857	1 726 857	2 126 857	2 526 857	2 926 857	3 326 857
b- Autres	2 338 971	2 485 606	2 491 466	3 678 331	4 437 833	4 398 488	9 715 203	15 093 707
Total du passif	161 869 083	187 710 082	219 305 539	270 498 008	314 310 709	343 340 786	390 041 800	444 197 445
C A P I T A U X P R O P R E S								
Capital	25 000 000	25 000 000	25 000 000	25 000 000	25 000 000	25 000 000	25 000 000	25 000 000
Réserves	4 905 239	4 854 136	6 511 720	10 919 674	14 624 425	18 657 661	21 721 704	24 785 747
Résultats reportés	(1 058 516)	427 341	2 333 580	1 850 500	3 201 895	5 495 806	9 478 823	16 565 668
Résultat de l'exercice	2 038 875	3 306 239	3 866 920	4 901 394	6 693 912	8 383 017	11 486 845	15 499 880
Total des capitaux propres	30 885 598	33 587 716	37 712 221	42 671 569	49 520 232	57 536 484	67 687 371	81 851 294
Total passif et capitaux propres	192 754 681	221 297 800	257 017 758	313 169 577	363 830 942	400 877 271	457 729 172	526 048 741

Etats de résultat prévisionnels 2023-2027

Chiffres en DT

Rubriques en dinars	Réalisé en 2020	Réalisé en 2021	Atterrissage 2022	Prévisionnel 2023-2027				
				2023 P	2024 P	2025 P	2026 P	2027 P
Intérêts et revenus assimilés sur opérations de leasing	21 153 436	24 177 932	28 610 368	37 019 868	44 506 642	51 440 513	60 919 675	71 248 824
Autres produits d'exploitation	1 106 665	1 038 596	1 261 246	1 616 432	1 993 139	2 396 732	2 871 145	3 258 862
Total des produits de leasing	22 260 101	25 216 528	29 871 614	38 636 301	46 499 781	53 837 245	63 790 820	74 507 687
Charges financières nettes	(13 018 833)	(12 634 095)	(15 457 094)	(20 400 884)	(24 918 891)	(27 400 603)	(29 837 870)	(31 415 680)
Produits de placement	672 324	364 740	886 449	1 241 029	1 489 234	1 504 127	1 519 168	1 534 360
		-3,0%	22,3%	32,0%	22,1%	10,0%	8,9%	5,3%
PRODUIT NET DE LEASING	9 913 592	12 947 173	15 300 969	19 476 446	23 070 124	27 940 769	35 472 117	44 626 366
Charges de personnel	(3 744 254)	(3 975 744)	(4 254 926)	(5 550 820)	(6 367 113)	(7 383 125)	(8 755 415)	(10 508 922)
Autres charges d'exploitation	(1 573 647)	(1 638 514)	(1 884 021)	(2 462 641)	(2 717 238)	(2 971 296)	(3 251 212)	(3 545 784)
Dotation aux amortissements	(608 310)	(612 601)	(568 301)	(401 370)	(243 319)	(290 541)	(261 470)	(226 470)
Total charges d'exploitation	(5 926 211)	(6 226 859)	(6 707 247)	(8 414 831)	(9 327 670)	(10 644 962)	(12 268 096)	(14 281 175)
Coefficient d'exploitation	59,78%	48,09%	43,84%	43,21%	40,43%	38,10%	34,59%	32,00%
RESULTAT D'EXPLOITATION AVANT PROVISIONS	3 987 381	6 720 314	8 593 722	11 061 615	13 742 455	17 295 807	23 204 021	30 345 191
Dotations aux provisions sur Créances Leasing nettes	(1 720 484)	(1 087 419)	(2 615 000)	(3 986 795)	(4 022 102)	(4 748 367)	(5 538 633)	(6 528 829)
Dotation aux provisions pour risques divers	(213 333)	(383 125)	(1 176 857)	(500 000)	(500 000)	(500 000)	(500 000)	(500 000)
Résultat d'exploitation	2 053 564	5 249 770	4 801 864	6 574 820	9 220 353	12 047 440	17 165 388	23 316 361
Autres gains ordinaires	94 377	91 906						
Autres pertes ordinaires								
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT	2 147 941	5 341 676	4 801 864	6 574 820	9 220 353	12 047 440	17 165 388	23 316 361
Impôts sur les résultats	(109 066)	(1 723 436)	(934 944)	(1 673 426)	(2 526 442)	(3 664 422)	(5 678 543)	(7 816 481)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOT	2 038 875	3 618 239	3 866 920	4 901 394	6 693 912	8 383 017	11 486 845	15 499 880
Eléments extraordinaires		(312 000)						
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	2 038 875	3 306 239	3 866 920	4 901 394	6 693 912	8 383 017	11 486 845	15 499 880

05

ACTIVITÉ EN MATIÈRE
DE RECHERCHES
ET DÉVELOPPEMENT



Activité en matière de recherches et développement

L'année 2022 s'est caractérisée par plusieurs événements, nous notons essentiellement : La mise en place d'un logiciel de recouvrement et la mise en place d'une nouvelle solution call center.

- Dans le cadre du projet de mise en place de l'application Recouvrement et Contentieux, la Direction Générale de la BTK LEASING a lancé depuis avril 2022 un chantier de mise en place de logiciel sur une période de 6 mois dont la mise en place a été effectuée en 6 principales étapes:
 - 1- Etablissement du retroplanning et phase du projet
 - 2- Cadrage de projet et fixations des fonctionnalités cibles
 - 3- Ecriture des scripts d'importation des données.
 - 4- Installation, cahier de recette, tests (USER)
 - 5- Formation
 - 6- Passage en mode production.
- Ce projet de mise en place de cette application a été engagé depuis le 22/04/2022 à travers un chantier de spécification des fonctionnalités et de fiabilisation des données clients.
- Dans un premier temps, ce système est destiné à simplifier la gestion de recouvrement amiable et contentieux, et les relations avec les partenaires de la BTK LEASING (Avocat, Huissier notaire..).
- Dans un second temps, la solution informatique devra faciliter la gestion de recouvrement et être utilisé par l'ensemble des intervenants. Cette application assurera une communication efficace entre les différents intervenants et garder trace de tous les échanges et arrangements avec les clients afin de pouvoir établir des statistiques de relance et des actions de recouvrement

La DSI de la BTK LEASING a développé une interface d'extraction des données implémentées dans le logiciel de métier de leasing Cassiopae.

Activité en matière de recherches et développement

- ❖ Mise en place de service Call center Phonix (Partie intégrée dans le logiciel de recouvrement «Prolease»):

L'outil « Call center » permettra à la BTK LEASING notamment:

- 1- La possibilité de traitement de grand nombre de clients, sans grands moyens humains et logistiques.
- 2- Le suivi de l'historique d'appels & des actions réalisées avec chaque client. Ce qui permettra un suivi rapide, daté selon promesse de paiement et relance si promesse non tenue (le client va rapidement comprendre que tant que le règlement n'est pas réalisé, il sera relancé sans relâche avant la prochaine échéance, jusqu'à obtention du passage pour règlement).

06

LES CHANGEMENTS DES MÉTHODES D'ÉLABORATION ET DE PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS.



Les changements des méthodes d'élaboration et de présentation des états financiers.

Par rapport au 31 décembre 2021, les états financiers au 31 décembre 2022 traduisent des changements de méthode de présentation de l'état de résultat et ce conformément à l'annexe de la circulaire BCT 2012-05. Les retraitements opérés portant sur les reclassements suivants :

- Reclassement de produit de placement vers la rubrique charges financières nettes.
- Reclassement de la cotisation de l'assurance de la rubrique charges de personnel vers la rubrique autres charges d'exploitation.
- Reclassement des Impôts et taxes sur rémunérations de la rubrique charges de personnel vers la rubrique autres charges d'exploitation.



CHAPITRE 2- PARTICIPATION



1-L'activité des sociétés dont elle assure le contrôle

Aucun contrôle n'a été exercé par la BTK LEASING

2- Les prises de participation ou les aliénations

Rang	Participation	Montant de la participation	% de détention
1	International SICAR UIB	650 000	13,0%
2	BTK CAPITAL (Ex-Univers SICAR)	450 000	9,0%
3	PALMAWOOD-Participation FG-SICAR	500 000	8,2%
4	SILIRAND-Participation FG-SICAR	500 000	8,7%
5	NGI TUNISIE- Participation FG-SICAR	250 000	19,2%
6	POLYMED--Participation FG-SICAR	102 000	3,5%
7	ACTIFS PRECIEUX--Participation FG-SICAR	302 000	6,2%
8	Autres liquidités FG-SICAR	1 500 000	
9	Action SICAV	134 816	



ACTIONNARIAT



1- Renseignements relatifs à la répartition du capital et des droits de vote

Identification	Adresse	Nombre d'actions ordinaires détenues	% du capital	Nombre de droits de vote détenus	% du nombre Total de droits de vote
B T K Bank	Avenue Med V Tunis	2 374 950	94,998 %	2 374 950	94,998%
Etablissement M.T ELLOUMI	Avenue Med V Tunis	125 000	5%	125 000	5%
Rim LAKHOUA	c/o BTK Bank	10	-	10	-
ELLOUMI Salma	c/o BTK Bank	10	-	10	-
ELLOUMI Faouzi	c/o BTK Bank	10	-	10	-
ELLOUMI Hichem	c/o BTK Bank	10	-	10	-
ELLOUMI Naama	c/o BTK Bank	10	-	10	-

2- Information sur les conditions d'accès à l'assemblée générale :

ARTICLE 29 : COMPOSITION -DROIT DE SIEGER A L'ASSEMBLEE

L'Assemblée Générale, régulièrement constituée, représente l'universalité des Actionnaires. Elle se compose de tous les Actionnaires quel que soit le nombre de leurs Actions.

Les titulaires d'actions libérées des versements exigibles et les actionnaires ayant libérés les montants exigibles dans le délai imparti par la mise en demeure, peuvent seuls assister à l'Assemblée Générale sur justification de leur identité ou s'y faire représenter par un actionnaire ou par un mandataire dûment habilité à cet effet.

Les sociétés sont valablement représentées, soit par leur président directeur général, par un de leurs gérants, soit par un mandataire muni d'un pouvoir régulier sans qu'il ne soit nécessaire que le président directeur général, le gérant, ou le mandataire soit personnellement actionnaire.

Le nu-propriétaire est valablement représenté par l'usufruitier et le droit de vote appartient à ce dernier pour toutes les Assemblées Générales Ordinaires et Extraordinaires, le tout à défaut d'entente entre l'usufruitier et le nu-propriétaire. Les délibérations de l'Assemblée Générale régulièrement prises, obligent tous les Actionnaires, même les absents ou les incapables.

ARTICLE 37 : QUORUM DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

L'Assemblée Générale Ordinaire ne délibère valablement sur première convocation, que si les actionnaires présents ou représentés détiennent au moins le tiers des actions donnant droit au vote.

Si le quorum n'est pas atteint, l'Assemblée est convoquée pour une deuxième réunion et elle délibère valablement sans aucun quorum ne soit requis. Un délai minimum de 15 jours entre la première et la deuxième convocation doit être observé.

ARTICLE 38 : VOTE DES RESOLUTIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Les résolutions soumises à l'Assemblée Générale Ordinaire doivent être votées à la majorité simple des actionnaires présents ou dûment représentés.

3- Le rachat d'actions , nature et cadre légal de l'opération

- L'actionnaire STB BANK a cédé sa participation de 5% à l'établissement MT ELLOUMI.

IV

ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION



Composition du conseil d'administration

Mme Salma ELLOUMI REKIK,	Présidente du Conseil
Mme Samira BELKADHI	représentante de la BTK Bank
Mr Fadhel BEN OTHMEN	Président Comité d'Audit
Mr Mohamed Noureddine YAICHE	à titre personnel
Mr Khalil LAJIMI,	Président Comité des Risques
Mr Zied ELLOUMI	à titre personnel
Mme Sonia Rekik	à titre personnel
Mme Myriam ELLOUMI	à titre personnel
Mme Rim LAKHOUA	à titre personnel
Mr Imed DEROUICHE	à titre personnel

1- Règles applicables à la nomination et au remplacement des membres du Conseil d'administration ou du Conseil de surveillance

ARTICLE 19 (Statuts BTK LEASING): CONSEIL D'ADMINISTRATION

La Société est administrée par un Conseil d'Administration composé de trois membres au moins et de douze membres au plus, pris parmi ou en dehors des actionnaires, nommés par l'Assemblée Générale et n'étant pas soumis aux incapacités et déchéances prévues par la loi.

Les membres du Conseil d'Administration peuvent être des personnes physiques ou morales de nationalité Tunisienne ou étrangère, doivent bénéficier de tous leurs droits civiques et politiques et n'ont jamais été condamnés à une peine privative de liberté.

Une personne morale peut être nommée membre du Conseil d'Administration. Lors de sa nomination, elle est tenue de nommer un représentant permanent qui est soumis aux mêmes conditions et obligations et qui encourt les mêmes responsabilités civile et pénale que s'il était administrateur en son nom propre.

1- Règles applicables à la nomination et au remplacement des membres du Conseil d'administration ou du Conseil de surveillance

Suite ARTICLE 20 (Statut BTK LEASING: DUREE DU MANDAT D'ADMINISTRATEUR

Toutefois, l'Assemblée générale ordinaire ne peut révoquer les deux membres indépendants sauf pour une raison valable relative à leur violation des exigences légales ou des statuts, ou pour avoir commis des fautes de gestion ou pour la perte de leur indépendance.

Est membre indépendant, tout membre n'ayant aucune relation avec les sociétés visées au paragraphe premier, ou avec ses actionnaires ou ses administrateurs, qui est de nature à affecter l'indépendance de sa décision ou à le rendre dans une situation de conflit d'intérêts réel ou potentiel

Chaque administrateur doit, dans un délai d'un mois à compter de sa prise de fonction, aviser le représentant légal de la Société de sa désignation au poste de gérant, administrateur, président directeur général, directeur général ou de membre de directoire ou de Conseil de Surveillance d'une autre société. Le représentant légal de la Société doit en informer l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires dans sa réunion la plus proche.

1- Règles applicables à la nomination et au remplacement des membres du Conseil d'administration ou du Conseil de surveillance

Suite ARTICLE 19: CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les sociétés et personnes morales membres au Conseil d'Administration peuvent remplacer leur représentant permanent par un autre représentant pendant le temps restant à courir des fonctions du premier.

Si une ou plusieurs places d'administrateurs deviennent vacantes suite à un décès, une incapacité physique, une démission ou à la survenance d'une incapacité juridique, le Conseil d'Administration peut, entre deux Assemblées Générales, procéder à des nominations à titre provisoire.

L'administrateur nommé en remplacement d'un autre ne demeure en fonction que pendant le temps restant à courir de l'exercice de son prédécesseur.

Si ces nominations provisoires ne sont pas ratifiées par l'Assemblée Générale, les délibérations prises et les actes accomplis par le Conseil n'en demeurent pas moins valables.

ARTICLE 20 : DUREE DU MANDAT D'ADMINISTRATEUR

La durée des fonctions des administrateurs est de trois années à compter de la constitution ; chaque année s'entendant de l'intervalle s'écoulant entre deux Assemblées Générales annuelles ordinaires consécutives.

Le premier Conseil sera nommé par l'Assemblée Générale constitutive de la Société et restera en fonction jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle qui délibèrera sur l'approbation des comptes du 3eme exercice social.

A partir de cette date, il sera précédé au renouvellement du Conseil en entier pour une durée de 3 ans. En cas d'expiration du mandat des administrateurs avant la réunion de l'Assemblée Générale, le Conseil continuera à exercer ses fonctions jusqu'à la tenue de ladite Assemblée.

Chaque administrateur a droit à un nombre illimité de mandats, à l'exception du mandat des administrateurs indépendants, lequel ne pourra être renouvelé qu'une seule fois.

Les membres du Conseil d'Administration peuvent être révoqués à tout moment par décision de l'Assemblée Générale Ordinaire.

2- Principales délégations en cours de validité accordées par l'Assemblée Générale aux organes d'administration et de direction

Néant

3- Rôle de chaque organe d'administration et de direction

ARTICLE 24 (Statuts BTK ELASING): POUVOIRS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'Administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances au nom de la Société dans les limites de l'objet social.

Toutefois, le Conseil d'Administration ne peut empiéter sur les pouvoirs réservés par la loi aux Assemblées Générales des Actionnaires.

Dans ses rapports avec les tiers, la Société est engagée même pour les actes du Conseil d'Administration qui ne relèvent pas de l'objet social, à moins qu'elle ne prouve que le tiers, savait ou ne pouvait ignorer que l'acte dépassait son objet.

Sous réserve des dispositions de l'article 200 du Code des sociétés commerciales le Conseil d'Administration a notamment, les pouvoirs suivants, lesquels sont énonciatifs et non limitatifs :

1. Il fonde toute société et concourt à sa fondation. Il achète toutes actions, effets et tous droits quelconques. Il intéresse la Société dans toutes participations soit directement, soit par l'intermédiaire de tous syndicats d'émission. Il représente la Société dans toutes les entreprises où elle possède des actions des parts, des titres ou des intérêts de toute sorte, use de tous droit et effectue toutes opérations nécessaires par ces bons et ces intérêts.
2. Il désigne les représentants de la Société auprès de toutes administrations, à toutes occasions et à l'effet de régler avec elles toutes situations.
3. Il remplit toutes formalités auprès des gouvernements et des administrations, à l'effet notamment de se soumettre aux règlements en vigueur en Tunisie et dans tous les pays étrangers. Plus particulièrement il désigne le ou les agents à charger, conformément aux lois et règlements de ces pays, de la représentation de la Société auprès de l'autorité locale, de l'exécution des décisions du Conseil d'Administration et des Assemblées Générales et de leur bonne application. Ce ou ces agents peuvent être des délégués représentant la Société dans ces pays, et munis pour cette mission d'un pouvoir attestant leur qualité d'agents responsables.
4. Il peut créer ou supprimer toutes succursales, agences ou bureaux en Tunisie ou à l'étranger.
5. Il conclut ou autorise toutes conventions et tous marchés et désigne son représentant pour la conclusion de ces conventions et marchés.
6. Il autorise l'acquisition de terrains et immeubles nécessaires au fonctionnement de la Société.
7. Il consent tous baux et locations avec ou sans promesse de vente et tous transferts. Il résilie ces locations avec ou sans indemnisation.

3- Rôle de chaque organe d'administration et de direction- Suite

ARTICLE 24: POUVOIRS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

1. Il autorise l'achat et la vente de tous biens mobiliers.
2. Il peut contracter tous emprunts payables en espèce ou par voie d'ouverture de crédit qui sont ouverts dans les conditions qu'il juge convenables. Il peut également conférer toutes hypothèques antichrèses et délégation sur les biens de la Société et toutes garanties mobilières et immobilières.
3. Il accepte et autorise toutes garanties.
4. Il contracte toutes polices ou contrats d'assurances. Il émet, accepte, acquitte, négocie, endosse et avalise tous chèques, billets, endos ou effets de commerce, il se fait ouvrir tous comptes courants à la Banque Centrale de Tunisie et dans toutes autres banques, ainsi que dans tous bureaux de poste de son choix
5. Il autorise toutes mains levées soit par voie de désistement du droit d'opposition, d'inscription de privilèges, soit par voie d'annulation des demandes d'abrogation et de tous autres, le tout avec ou sans paiement. Il peut également renoncer à tous droits de priorité.
6. Il arrête les états financiers annuels qui doivent être soumis aux Commissaires aux Comptes 40 jours au moins avant la réunion de l'Assemblée Générale.
7. Il présente chaque année à l'Assemblée Générale ses comptes de gestion, élabore le cas échéant, un rapport sur ses comptes et sur la situation de la Société et propose un projet de répartition des dividendes.
8. Il présente à l'Assemblée Générale toutes propositions d'augmentation et de réduction du capital social, de prorogation, fusion ou dissolution anticipée de la Société, de modification ou additions aux présents statuts. Il est responsable de l'exécution des résolutions de l'Assemblée Générale.
9. Le Conseil d'Administration peut déléguer tout ou partie des pouvoirs susmentionnés au Directeur Général dans le respect des dispositions légales et réglementaires applicables.

3- Rôle de chaque organe d'administration et de direction- Suite

ARTICLE 24: POUVOIRS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

1. Il autorise l'achat et la vente de tous biens mobiliers.
2. Il peut contracter tous emprunts payables en espèce ou par voie d'ouverture de crédit qui sont ouverts dans les conditions qu'il juge convenables. Il peut également conférer toutes hypothèques antichrèses et délégation sur les biens de la Société et toutes garanties mobilières et immobilières.
3. Il accepte et autorise toutes garanties.
4. Il contracte toutes polices ou contrats d'assurances. Il émet, accepte, acquitte, négocie, endosse et avalise tous chèques, billets, endos ou effets de commerce, il se fait ouvrir tous comptes courants à la Banque Centrale de Tunisie et dans toutes autres banques, ainsi que dans tous bureaux de poste de son choix
5. Il autorise toutes mains levées soit par voie de désistement du droit d'opposition, d'inscription de privilèges, soit par voie d'annulation des demandes d'abrogation et de tous autres, le tout avec ou sans paiement. Il peut également renoncer à tous droits de priorité.
6. Il arrête les états financiers annuels qui doivent être soumis aux Commissaires aux Comptes 40 jours au moins avant la réunion de l'Assemblée Générale.
7. Il présente chaque année à l'Assemblée Générale ses comptes de gestion, élabore le cas échéant, un rapport sur ses comptes et sur la situation de la Société et propose un projet de répartition des dividendes.
8. Il présente à l'Assemblée Générale toutes propositions d'augmentation et de réduction du capital social, de prorogation, fusion ou dissolution anticipée de la Société, de modification ou additions aux présents statuts. Il est responsable de l'exécution des résolutions de l'Assemblée Générale.
9. Le Conseil d'Administration peut déléguer tout ou partie des pouvoirs susmentionnés au Directeur Général dans le respect des dispositions légales et réglementaires applicables.

4- Comités émanant de l'organe de la direction générale: Comités spéciaux et rôle de chaque comité

➤ Comité de financement interne:

Il est composé du Directeur Général, du Directeur d'exploitation et du Directeur des Risques.

Le comité de financement a pour mission de statuer sur les demandes de financement relatifs aux relations dont l'engagement net est supérieur à 50 KDT et inférieur ou égal à 400 KDT pour un financement leasing mobilier et immobilier,

➤ Comité de cession des biens récupérés:

Il est composé du Directeur Général, du chargée de vente, du responsable contentieux, du Directeur Commercial, du Directeur des risques, du Directeur GRH et administratif, du directeur comptable, du directeur de la conformité, Directeur Financier et du chargé Back-office.

Le comité de cession a pour objet de statuer sur la décision de la vente des biens récupérés ainsi que le mode de règlement et ce en fonction de la meilleure offre proposée et de la valeur du bien à vendre selon l'expertise effectuée par un expert indépendant.

➤ Comité de recouvrement et CTX:

Ce comité est composé du Directeur Général, du Directeur des risques, du Directeur financier du Directeur Juridique, Directeur d'exploitation, Responsable Contentieux, Responsable recouvrement, le back office chargé des dossiers Vol & épave,

Ce comité interne de recouvrement et CTX a pour mission de statuer sur les principaux dossiers du portefeuille à passer en CTX et le suivi des dossiers contentieux ainsi que la prise de décision relative au portefeuille client.

➤ Comité de pilotage des suspens bancaires:

- Le comité de suspens constitue un comité permanent. Il assure le suivi des suspens bancaires et comptables en vue de l'élaboration des états financiers.

4- Comités émanant de l'organe de la direction générale: Comités spéciaux et rôle de chaque comité (Suite)

➤ Comité ALM: & Trésorerie :

Il est composé du Directeur général, du directeur financier, directeur des risques , du directeur comptable, et du directeur commercial

Le comité ALM a pour mission d'analyser les risque de taux et risque de liquidité ainsi que l'adéquation entre les actifs et les passifs, il examine aussi les prévisions de trésorerie et arrête le programme de mobilisation des ressources nécessaires

➤ Comité de la tarification:

Il est composé du Directeur général, Directeur financier, Directeur des risques, Directeur d'exploitation, Directeur de conformité et du Directeur comptable.

Le comité de tarification a pour mission d'analyser les anciennes tarifications et de proposer et mettre en place des nouvelles tarifications.

➤ Comité stratégique pour la transition vers les normes IFRS:

Il est composé du Directeur général, Directeur des risques et du Directeur comptable.

Le comité stratégique a pour mission d'analyser l'état d'avancement de projet de transition vers les normes IFRS et prendre les décisions nécessaires.

Répartition du capital

Le capital social fixé initialement à 10 000 000 DT, a été porté à la somme de 15 000 000 DT divisé en 1 500 000 actions, d'une valeur nominale de 10 dinars chacune, suite à la décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 23 Novembre 2011.

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 03 novembre 2016 a décidé l'augmentation du capital de 10 000 000 DT par l'émission d'un million d'actions nouvelles de 10 DT chacune, pour le porter à 25 000 000 DT et ce successivement de la manière suivante :

- Une augmentation en numéraire d'un montant de 6 250 000 DT ;
- Une augmentation par incorporation de réserves d'un montant de 3 750 000 DT.

La répartition du capital se présente comme suit, au 31 décembre 2022 :

Désignation	Nbre d'actions	Montant en DT	% de détention
BTK BANK	2 374 925	23 749 250,00	94,997%
Etablissement MT ELLOUMI	125 000	1 250 000,00	5,000%
Diverses personnes physiques	75	750,00	0,003%
Total	2 500 000	25 000 000	100,000%

Gouvernance de la BTK LEASING

Composition nominative du Conseil d'Administration, les règles de son fonctionnement et leurs mandats et une synthèse des travaux des comités (1/2):

- ❖ Le conseil d'administration de La société BTK Leasing a, en date du 13 décembre 2022, approuvé le Code de bonne gouvernance de la société qui organise le mode dont l'Établissement est géré, surveillé et contrôlé par le Conseil d'Administration et la Direction Générale visant à consolider d'une façon pérenne sa sécurité, sa rentabilité, sa conformité et sa solidité financière. D'autre part, le code vise à préserver les intérêts des différentes parties prenantes et détermine l'attribution des pouvoirs et des responsabilités du Conseil d'Administration et de la Direction Générale dans la conduite des activités de l'établissement et de toutes ses opérations.
- ❖ Le Conseil d'Administration de la BTK Leasing reflète une diversité des compétences ce qui est de nature à lui permettre d'assurer efficacement ses responsabilités.
- ❖ Les administrateurs sont nommés pour une période qui prendra fin avec la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire (AGO) de l'année 2024, qui statuera sur les comptes financiers de l'exercice 2023.

La BTK Leasing est administrée par un Conseil d'Administration composé de dix membres dont deux indépendants des actionnaires:

1. Mme Salma ELLOUMI REKIK, Présidente du conseil d'administration
2. M Fadhel BEN OTHMAN, administrateur indépendant, Président du Comité d'Audit
3. M. Khalil LAJIMI ; administrateur indépendant, Président du Comité des Risques
4. M. Mohamed Nouredine YAICHE ; administrateur
5. Mme Myriam ELLOUMI ; administrateur
6. M. Imed DEROUICHE ; administrateur
7. Mme Sonia REKIK ; administrateur
8. M. Zied ELLOUMI ; administrateur
9. Mme Rim LAKHOUA ; administrateur
10. La BTK, représentée par Mme Samira BELKADHI

Gouvernance de la BTK LEASING

Composition nominative du Conseil d'Administration, les règles de son fonctionnement et leurs mandats et une synthèse des travaux des comités (2/2): Suite

- ❖ Les membres du Conseil d'Administration de la société BTK Leasing disposent individuellement des compétences appropriées dans l'un ou plusieurs des domaines se rapportant aux opérations financières et de leasing, de la planification stratégique, de la gouvernance, du contrôle interne et de la gestion des risques, des systèmes d'information, de l'analyse financière et de la comptabilité.
- ❖ Le fonctionnement de la BTK Leasing en tant qu'établissement Anonyme (S.A) est régi par le Code des Sociétés Commerciales (CSC) et par la loi n°2016-18 du 11 juillet 2016 (Titre IV Chapitre II). En effet, la BTK Leasing est gérée par un Conseil d'Administration avec la séparation entre les fonctions du Président du Conseil d'administration et celles du Directeur Général.
- ❖ La qualité d'actionnaire n'est pas requise pour être membre du Conseil d'administration de la BTK Leasing à l'exception de son Président du Conseil
- ❖ Le Conseil d'Administration se réunit sur convocation de son Président ou de la moitié de ses membres, aussi souvent que l'intérêt de l'établissement l'exige et au moins Quatre fois par an.
- ❖ Toutefois, le Conseil d'Administration peut se réunir sur convocation verbale et sans délai si tous les membres sont présents ou représentés.
- ❖ Les délibérations sont prises à la majorité relative des voix des membres présents ou représentés.
- ❖ Conformément à l'article 24 des statuts de la BTK Leasing , le Conseil d'Administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances au nom de l'établissement dans la limite de l'objet social.

5- Les fonctions et les activités principales exercées par les administrateurs dans d'autres sociétés

Nom	Qualité	Date expiration mandat	Fonctions exercées actuellement
Mme Salma ELLOUMI REKIK	Présidente du Conseil	Date AGO 2023	PDG société Groupe ELLOUMI
M. Khalil LAJIMI	Administrateur	Date AGO 2023	Consultant SFI
M. Mohamed Noureddine YAICHE	Administrateur	Date AGO 2023	Retraité de la BIAT
Mme Myriam ELLOUMI	Administrateur	Date AGO 2023	Corporate Affaires & business Développement Director auprès de COFICAB
Mme Sonia REKIK		Date AGO 2023	- Directeur Financier de COFAT MED et Directeur Général de l'Institut Vision & Rétine - Administrateur dans la COFAT EGYPT
Rim LAKHOUA	Administrateur	Date AGO 2023	Directeur des participations et des Filiales BTK Bank
M. Zied ELLOUMI	Titre personnel	Date AGO 2023	Directeur Général de la société Chakira Cables
Imed DEROUICHE	Administrateur	Date AGO 2023	Hautes fonctions auprès de prestigieuses entreprises nationales et étrangères, consultant international : Expert international en énergie, énergie renouvelable et transition énergétique
Mme Samira BELKHADHI représentante de la BTK Bank	Administrateur	Date AGO 2023	Directeur du Département Transformation de la BTK Bank

6- Les participations des administrateurs dans d'autres sociétés

Nom	Qualité chez la BTK LEASING	Mandat dans autres Conseil d'Administration
Mme Salma ELLOUMI REKIK	Présidente du Conseil	PDG société Groupe ELLOUMI
M. Khalil LAJIMI	Administrateur	-
M. Mohamed Nouredine YAICHE	Administrateur	-
Mme Myriam ELLOUMI	Administrateur	-
Mme Sonia REKIK		- Administrateur dans la COFAT EGYPT
Rim LAKHOUA	Administrateur	-Administrateur dans les sociétés filiales de la BTK BANK
M. Zied ELLOUMI	Titre personnel	-
Imed DEROUICHE	Administrateur	-
Mme Samira BELKHADHI représentante de la BTK Bank	Administrateur	-

V | LETITRE EN BOURSE



1- L'évolution des cours de bourse et des transactions depuis la dernière assemblée générale.

➤ Néant

2- Déroulement des opérations de rachat et les effets que cette opération a engendrés.

➤ L'actionnaire STB BANK a cédé sa participation de 5% à l'établissement MT ELLOUMI.

VI

AFFECTATION DU RÉSULTAT



1- Bref rappel des dispositions statutaires concernant l'affectation des résultats

ARTICLE 36 : POUVOIRS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

L'Assemblée Générale Ordinaire statue sur toutes les questions qui excèdent la compétence du Conseil d'Administration et de l'Assemblée Générale Extraordinaire.

L'Assemblée Générale Ordinaire se réunit au moins une fois par an au cours des six mois qui suivent la clôture de l'exercice de la Société.

L'Assemblée Générale Ordinaire a notamment les pouvoirs suivants :

- Elle entend les rapports présentés par le Conseil d'Administration et les Commissaires aux Comptes.
- Elle discute, approuve, rejette ou redresse le bilan, les états de résultat, le tableau de flux de trésorerie, les notes des états financiers.
- Elle décide l'affectation des bénéfices et fixe les dividendes à répartir, conformément aux dispositions de l'article 42 ci-après.
- Elle ratifie ou rejette la cooptation des membres du Conseil d'Administration ;
- Elle contrôle les actes de gestion des administrateurs et leur donne quitus.
- Elle révoque les administrateurs pour les raisons qu'elle seule peut retenir et apprécier souverainement et en toute liberté.
- Elle confère aux administrateurs les rémunérations prévues par l'article 204 du Code des sociétés commerciales.
- Elle ratifie la nomination des Commissaires aux comptes;
- Elle confère toutes autorisations et permissions demandées par le Conseil d'Administration et nécessaire à toute actions ou opération non prévue expressément par l'article 46 des présents statuts.

Rubrique	Montant en TND
Résultat bénéficiaire 2022	5 005 530
Report à nouveau sur les exercices antérieurs	2 733 202
Sous total (1)	7 738 732
(+) Libération FG relative à la réserve spéciale de réinvestissement (2) (*)	846 000
Sous total (3=2+1)	8 584 732
(-) Déduction de la réserve légale (5% de résultat net majoré des résultat reportés)	-429 237
Bénéfice disponible (4)	8 155 495
(-) Dotation fonds social	-150 000
(-) Réserves spéciales de réinvestissement	-6 000 000
Bénéfice disponible (5)	2 005 495
Report 2022	2 005 495

(*) La libération FG relative à la réserve spéciale de réinvestissement est détaillée comme suit:

- 446 000 DT pour le déblocage des sommes placées dans PRODIAL,
- 400 000 pour l'encaissement de la partie libre de FG 2 et FG 3

2- Le tableau d'évolution des capitaux propres ainsi que les dividendes versés au titre des trois derniers exercices

Rubrique	Capital social	Réserve légale	Réserves pour réinv. exonérés	Réserve pour FRGB	Réserves pour fonds social	Résultats reportés	Résultat de la période	Total
Soldes au 31 décembre 2020	25 000 000	1 090 204	3 000 000	300 000	515 035	(1 058 515)	2 038 875	30 885 598
Affectation approuvée par l'AGO du 15 mars 2021								
Réserve légale		49 018					(49 018)	-
Réintégration de la Réserve spéciale de réinvestissement			(346 000)			346 000		-
Réintégration de la réserve spéciale constituée par la BTK LEASING depuis l'année 2007				(300 000)		300 000		-
Réserve spéciale de réinvestissement			500 000				(500 000)	-
Dotations fonds social					150 000		(150 000)	-
Prélèvements sur fonds social					(104 120)			(104 120)
Résultat de la période close le 31 décembre 2020						1 339 857	(1 339 857)	-
Dividende						(500 000)		(500 000)
Résultat de l'exercice							3 306 239	3 306 239
Soldes au 31 décembre 2021	25 000 000	1 139 222	3 154 000	-	560 915	427 341	3 306 239	33 587 716
Affectation approuvée par l'AGO du 15 avril 2022								
Réserve légale		204 379					(204 379)	-
Réintégration de la Réserve spéciale de réinvestissement			(354 000)			354 000		-
Réserve spéciale de réinvestissement			1 000 000				(1 000 000)	-
Dotations fonds social					150 000		(150 000)	-
Prélèvements sur fonds social								-
Résultat de la période close le 31 décembre 2021						1 951 860	(1 951 860)	-
Soldes au 31 décembre 2021 après affectation	25 000 000	1 343 601	3 800 000	-	710 915	2 733 202	(0)	33 587 717
Prélèvements sur fonds social					(105 125)			(105 125)
Résultat de la période close le 31 décembre 2022			0			0	5 005 530	5 005 530
Soldes au 31 décembre 2022	25 000 000	1 343 601	3 800 000	0	605 790	2 733 202	5 005 530	38 488 122

VII

CONTRÔLE DES COMPTES



1- Les commissaires aux comptes

Chaque année, dans le cadre de leur mission légale, les Commissaires aux Comptes sont appelés à émettre un rapport dans lequel ils délivrent une opinion sur la régularité et la sincérité des comptes annuels de la société.

En outre, les Commissaires aux Comptes réalisent des travaux d'examen limité dans le cadre des clôtures semestriels des comptes individuels. Les normes internationales d'audit (ISA) qu'ils sont tenus d'appliquer leur imposent la mise en œuvre de diligences d'audit visant, entre autres, à veiller à l'exhaustivité, à la fiabilité et à la pertinence des informations et du caractère approprié des méthodes d'évaluation, ainsi la une revue de la classification lors de l'arrêté trimestriel.

Suite à la migration vers le nouveau logiciel depuis décembre 2017, et dans le cadre de l'évaluation des risques d'audit, les Commissaires aux Comptes ont effectué un Full audit traitant tous les processus métier de la BTK LEASING ainsi que toutes les rubriques financières présentées au niveau de bilan et l'état de résultat. Ils ont mis en œuvre des procédures d'audit basées sur l'évaluation des risques notamment l'environnement de contrôle interne au sein de la BTK LEASING, à travers des procédures analytiques et des observations physiques et inspections qui ont été suivies par des tests substantifs.

Durant les exercices 2019, 2020 et 2021 les commissaires aux comptes ont confirmé que les états financiers de la BTK LEASING sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle.

Les deux Commissaires aux Comptes de la BTK LEASING - sont les cabinets " **G.A.C - CPA International** représenté par **MR Chiheb GHANMI** et **Consulting & Financial Firm** représenté par **MR Walid BEN AYED**.

VIII

GESTION DES RESSOURCES HUMAINES



Politique sociale de la société

L'évolution de la répartition du personnel de la BTK LEASING par niveau d'instruction, entre 2017 et 2020, se présente comme suit :

Conformément aux disposition de convention collective sectorielle du personnel des banques et des établissements financiers, le personnel de la BTK LEASING bénéficie d'une politique de formation visant à améliorer leur performance et à être à la page des nouvelles techniques utilisées dans le secteur.

En 2022 les frais des actions de formation ont atteint la somme de 39 303 pour 18 participants contre 21 418 dinars en 2021 pour 17 participants.

Catégories	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Personnel de direction	16	18	20	20	20	20
Personnel d'encadrement	12	17	16	16	16	18
Personnel d'exécution	3	3	2	2	2	2
Civp	5		0	0	0	2
Total	36	38	38	38	38	42

Les modalités d'intéressement du personnel

La rémunération et la promotion du personnel de l'AIL sont régies par la convention collective du personnel des banques et des établissements financiers.

Depuis 2007, le Conseil d'Administration a décidé d'octroyer une prime exceptionnelle (enveloppe annuelle) au personnel sur la base du résultat de l'exercice.

Cette prime varie de 1,35 à 2 mois de salaire en fonction de l'évaluation de la performance des collaborateurs et selon leur catégorie professionnelle.

Elle a été reconduite pour les exercices ultérieurs et le plafond a été porté, respectivement, à 185000 dinars, 221000 dinars et 223000 dinars pour les exercices 2018, 2019 et 2020.

Depuis 2015 et à l'instar du Groupe BTK, une prime d'intéressement a été instituée au profit du personnel sur la base du bénéfice net réalisé. Le taux attribué par le Conseil d'Administration a été fixé comme suit :

- 3.5% du bénéfice net pour l'année 2016 et suivantes.

Cette prime touche l'ensemble des collaborateurs titulaires de la société et elle repartie comme suit :

- 30% de la prime est distribué à part égale pour tous les collaborateurs.
- 70% de la prime est distribué sur la base de la rémunération annuelle fixe de chaque collaborateur rapportée à la rémunération annuelle fixe de tous le personnel permanent.

IX | ÉLÉMENTS SUR LE CONTRÔLE INTERNE



PRESENTATION DU DISPOSITIF DE CONTROLE INTERNE

Le dispositif de contrôle interne de la BTK LEASING, couvre à la fois le dispositif de contrôle permanent, au sens du paragraphe (a) l'article 7 de la circulaire BCT n° 2006-19 et l'audit, qui correspond au contrôle périodique, tel que défini par le paragraphe (b) de l'article 7 de la circulaire BCT n° 2006-19.

Le dispositif de contrôle permanent désigne l'ensemble des procédures, systèmes et contrôles mis en œuvre en permanence pour garantir la réalisation des objectifs, le respect des lois, des règlements, des règles de place et des codes de bonne conduite, le respect des règles du Groupe et la maîtrise des risques de toute nature auxquels l'établissement est exposé.

La mise en œuvre de ce dispositif est de la responsabilité des dirigeants et du management à tous les niveaux. Le rôle de l'Audit ne dispense pas le management de ses responsabilités, mais le renforce dans l'identification, l'exercice et la maîtrise de celles-ci.

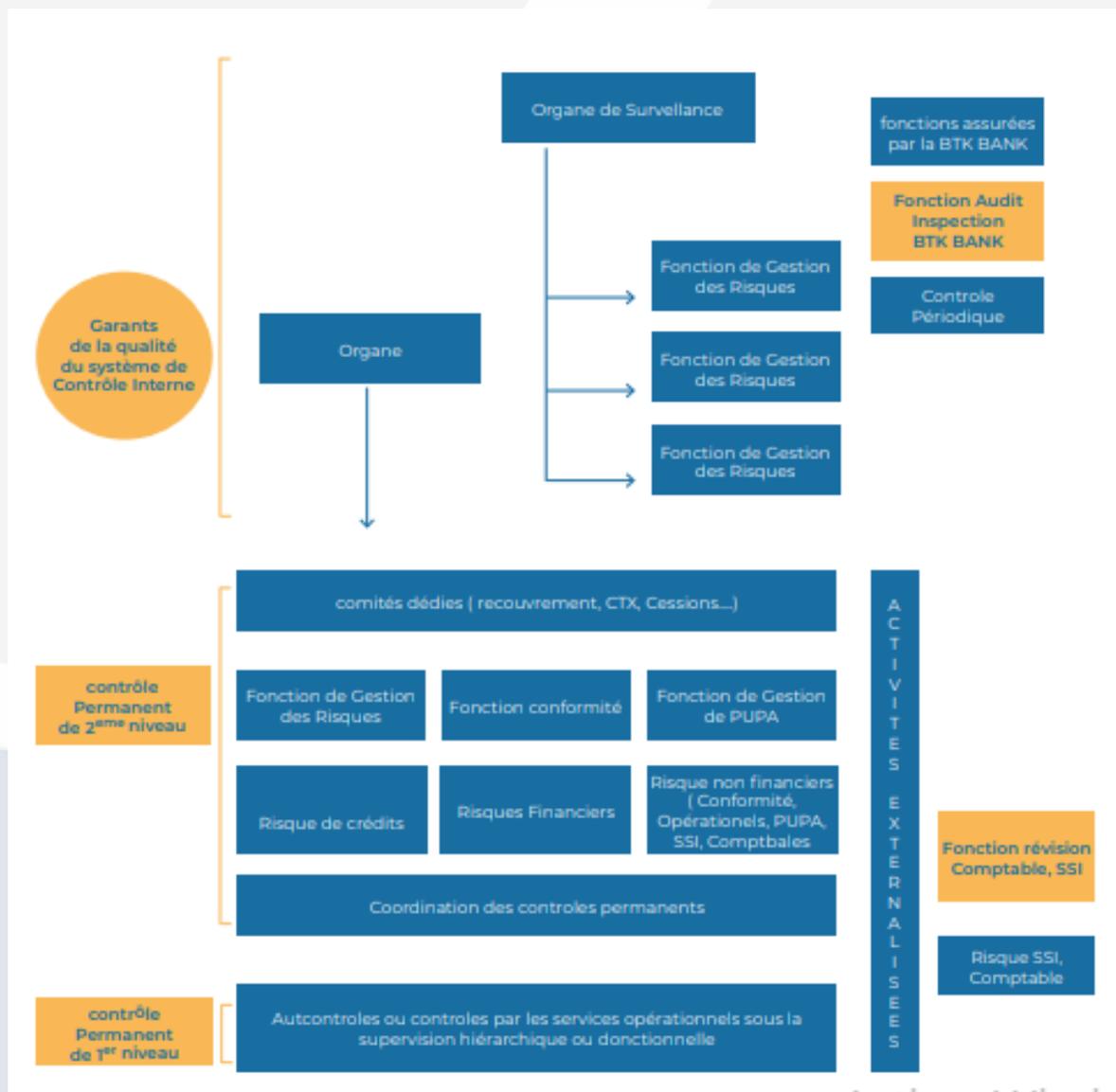
L'objectif du système de Contrôle Interne de la BTK LEASING est de concourir à la maîtrise des risques de toute nature et à la qualité de l'information comptable.

Organisation et Gouvernance du dispositif

La gouvernance du dispositif repose, conformément aux dispositions légales et statutaires de la société sur :

- Le Conseil d'Administration qui veille à la mise en œuvre des organisations et moyens permettant d'assurer de manière exhaustive la correcte évaluation et la gestion des risques ;
- Les comités issus du Conseil d'Administration :
 - o Le Comité d'Audit Interne : qui examine les travaux des autres comités et vérifie la qualité de l'information comptable transmise aux actionnaires et les rapports établis par les différents Auditeurs (Au titre de 2021, le CAI s'est réuni 4 fois) ;
 - o Le Comité des Risques : qui veille à la maîtrise des principaux risques encourus et approuve les limites (Au titre de 2021, le CR s'est réuni 4 fois) ;
- Un ensemble de comités internes qui interviennent pour encadrer la gestion, le suivi et le contrôle des risques de toute nature (Comité de Recouvrement et contentieux, comité de cession, ...)

Organisation et Gouvernance du dispositif



Organisation et Gouvernance du dispositif

Le contrôle permanent hiérarchique, premier maillon du contrôle interne est à assurer par les services opérationnels ou fonctionnels sous le contrôle de leur hiérarchie. Ces services sont responsables des risques qu'ils génèrent à travers les opérations qu'ils réalisent.

Ceux-ci sont notamment responsables :

- De la mise en œuvre des autocontrôles formalisés, tracés et reportables ;
- De la vérification du respect des limites de risques, des procédures de traitement des opérations et de leur conformité ;
- De la déclaration des incidents de risques opérationnels constatés et de l'élaboration des indicateurs d'activité nécessaires à l'évaluation des risques opérationnels ;
- De la justification des soldes comptables des comptes mouvementés pour les opérations initiées dans ces services.

Le contrôle permanent de 2ème niveau est assuré par les entités dédiées exclusivement à cette fonction :

- ✓ La Direction de la conformité ;
- ✓ La Direction des Risques ;
- ✓ La Révision Comptable / BTK BANK ;
- ✓ La Sécurité Système d'Information/Plan de Continuité Informatique / BTK BANK.

Celles-ci veillent au bon fonctionnement de la chaîne de contrôle de premier niveau.

05 COMPOSITION DE GOUVERNANCE ET RÉPARTITION DE CAPITAL



➤ **Nouvelle composition du conseil d'administration**

Mme Salma ELLOUMI REKIK,	Présidente du Conseil
Mme Samira BELKADHI	représentante de la BTK Bank
Mr Fadhel BEN OTHMEN	Président Comité d'Audit
Mr Mohamed Noureddine YAICHE	à titre personnel
Mr Khalil LAJIMI,	Président Comité des Risques
Mr Zied ELLOUMI	à titre personnel
Mme Sonia Rekik	à titre personnel
Mme Myriam ELLOUMI	à titre personnel
Mme Rim LAKHOUA	à titre personnel
Mr Imed DEROUCHE	à titre personnel

Comités émanant du conseil d'administration

Dans le cadre du renforcement de la bonne gouvernance de la société et conformément à la réglementation en vigueur et notamment la circulaire BCT 2011-06 du 20 mai 2011, la circulaire 2021-05 et la loi 2016-48 du 11/07/2016, la BTK Leasing est dotée désormais de 3 comités composés de membres du Conseil d'Administration et dont la mission est déterminée par la réglementation en vigueur, à savoir :

- Comité d'Audit Interne : présidé par M Fadhel BEN OTHMENE
- Comité des Risques : présidé par Mr Khalil LAJIMI ,
- Comité de nomination et rémunération :présidé par Mme Salma ELLOUMI REKIK

